



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ



CRÉDIT VILLE DE MENTON

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE

16 RUE VILLAREY - 06500 MENTON

TÉL. 04 92 41 80 30

WWW.RIVIERA-FRANCAISE.FR

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA RIVIERA FRANÇAISE
16 RUE VILLAREY - 06500 MENTON
TÉL. 04 92 41 80 30
WWW.RIVIERA-FRANCAISE.FR**

Adopté par délibération du Conseil Communautaire le 12 septembre 2019

Accusé de réception en préfecture
06-24160530-201912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

2018

SOMMAIRE

TERRITOIRE & FONCTIONNEMENT	4 À 7
RESSOURCES & MOYENS	8 À 11
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	12 & 13
PROMOTION DU TOURISME	14 & 15
AMÉNAGEMENT & HABITAT	16 & 17
TRANSPORTS & MOBILITÉ	18 & 19
ESPACES VALLÉENS	20 & 21
COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE	22 & 23
GESTION DES DÉCHETS	24 & 25
NATURA 2000	26 & 27
GEMAPI	28 & 29
EAU & ASSAINISSEMENT	30
AGRICULTURE IDENTITAIRE	31
MAISON DE JUSTICE & DE DROIT	32 & 33
MAISON DE LA FORMATION	34
MAISON DE SERVICE AU PUBLIC	35
VALORISATION DU PATRIMOINE	36
COMMUNICATION	37
DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE	38 & 39
COMMANDE PUBLIQUE	40 & 41
COMMISSIONS	42 À 45

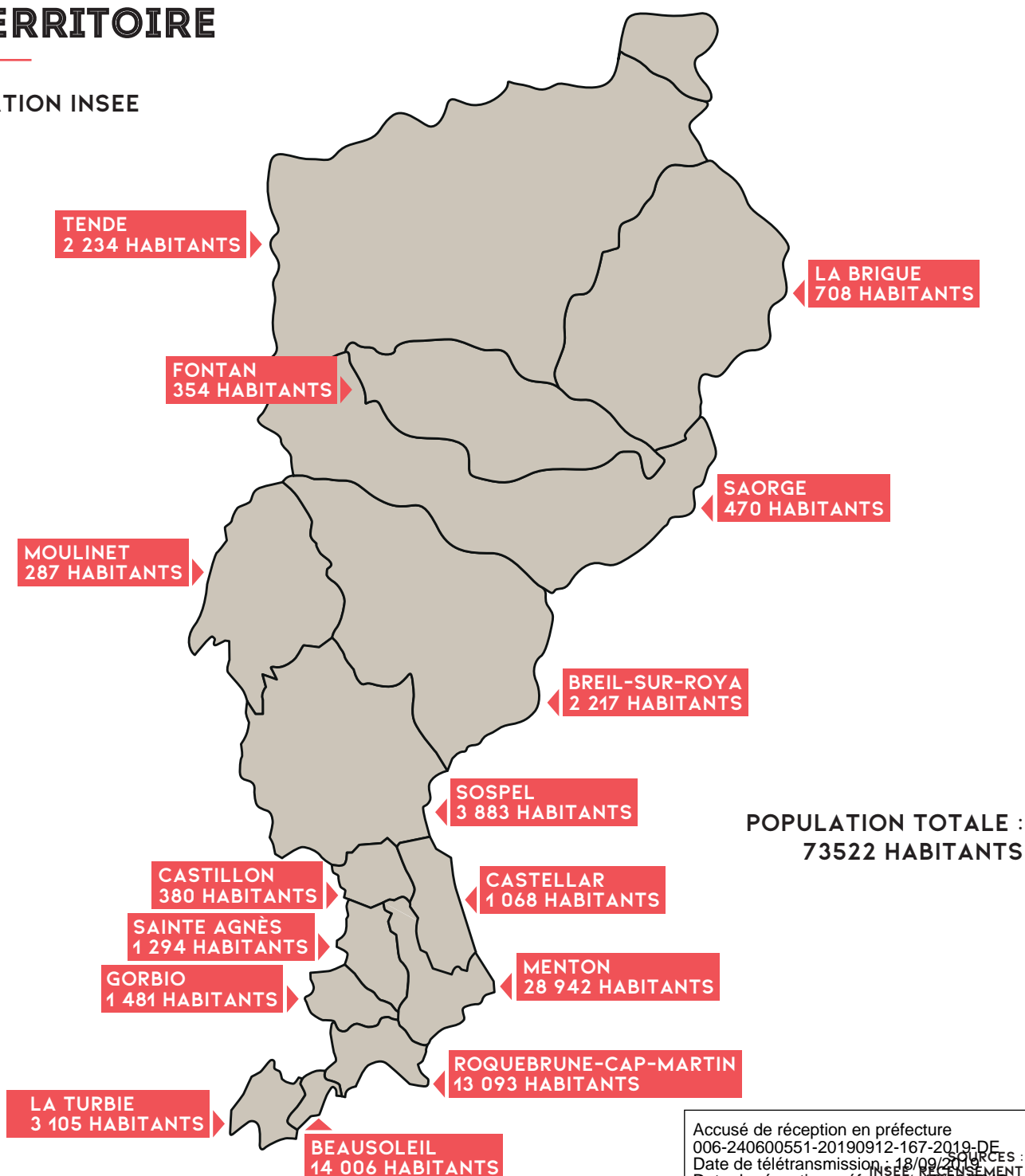
Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

TERRITOIRE & FONCTIONNEMENT

LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE
COMPTE 73 522 HABITANTS RÉPARTIS
SUR LES 15 COMMUNES DU TERRITOIRE.

LE TERRITOIRE

POPULATION INSEE



Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télérmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019
INSEE - DÉPARTEMENT
DE LA POPULATION
AU 01/01/2019
POPULATION TOTALE :

LES COMPÉTENCES STATUTAIRES

Conformément à la loi NOTRe, la Communauté de la Riviera Française exerce par anticipation les compétences « Gestion de l'eau » et « Assainissement collectif et

non-collectif » depuis le 1^{er} janvier 2018. Celles-ci ont été mises à jour par délibération du Conseil Communautaire du 12 novembre 2018, de même que la prise de

compétence « eaux pluviales » à titre facultatif à compter du 1^{er} janvier 2019, compétence qui deviendra obligatoire au 1^{er} janvier 2020.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique dans les conditions prévues à l'article L 5216-5 du CGCT.
- Aménagement de l'espace communautaire.
- Politique de la ville dans la communauté.
- Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du Code de l'Environnement.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés.
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Gestion de l'eau (à compter du 1^{er} janvier 2020).
- Assainissement (à compter du 1^{er} janvier 2020).
- Gestion des Eaux Pluviales urbaines.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores.
- Fourrière automobile.
- Gestion du Service de la fourrière des animaux.
- Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

Depuis son élection lors du Conseil Communautaire du 20 mars 2017, Jean-Claude GUIBAL, Maire de Menton, est l'actuel Président de la Communauté de la Riviera française.

Après la démission de Philippe RION, Olivier CHANTERAU a été élu Maire de Castillon, le 20 avril 2018. Il est devenu le 14^e Vice-Président, lors du vote du Conseil Communautaire du 4 juin 2018.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SE RÉUNIT RÉGULIÈREMENT

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-LE
Date de publication : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

Le Bureau Communautaire est l'organe de préparation des décisions de l'intercommunalité.

Il définit les lignes directrices de travail des commissions et valide les projets qui en émanent.

Il est composé du Président, de 14 Vice-Présidents et de 2 autres membres :

- Jean-Claude GUIBAL,
Maire de Menton, Président,
- Patrick CESARI,
Maire de Roquebrune-Cap-Martin, 1^{er} Vice-Président,
- Gérard SPINELLI,
Maire de Beausoleil, 2^e Vice-Président,
- Huguette LAYET,
Maire de Castellar, 3^e Vice-Présidente,
- Marie-Christine THOURET,
Maire de Sospel, 4^e Vice-Présidente,
- Jean-Jacques RAFFAELE,
Maire de La Turbie, 5^e Vice-Président,
- André IPERT,
Maire de Breil-sur-Roya, 6^e Vice-Président,
- Jean-Pierre VASSALLO,
Maire de Tende, 7^e Vice-Président,
- Michel ISNARD,
Maire de Gorbio, 8^e Vice-Président,
- Albert FILIPPI,
Maire de Sainte-Agnès, 9^e Vice-Président,
- Daniel ALBERTI,
Maire de La Brigue, 10^e Vice-Président,

- Brigitte BRESCH,
Maire de Saorge, 11^e Vice-Présidente,
- Philippe OUDOT,
Maire de Fontan, 12^e Vice-Président,
- Guy BONVALLET,
Maire de Moulinet, 13^e Vice-Président,
- Olivier CHANTREAU,
Maire de Castillon, 14^e Vice-Président,
- Richard CIOCCHETTI,
1^{er} adjoint au Maire de Roquebrune-Cap-Martin, Membre du Bureau,
- Yves JUHEL,
5^e Adjoint au Maire de Menton, Membre du Bureau.

Le Conseil Communautaire vote l'ensemble des projets de la Communauté de la Riviera française (budget, compte administratif, délégation d'un service public, projet d'aménagement, travaux, ...). Il est composé de 46 Conseillers Communautaires dont le Président et les membres du Bureau Communautaire.

La Communauté de la Riviera française compte 17 commissions au sein desquelles chaque commune est représentée par des Conseillers Communautaires ou des élus municipaux.

Les commissions portent sur des thématiques différentes :

- Développement économique,
- Environnement,
- Finances,

LES CHIFFRES CLÉS 2018

- **9** CONSEILS COMMUNAUTAIRES
- **267** DÉLIBÉRATIONS
- **133** DÉCISIONS COMMUNAUTAIRES
- **9** RÉUNIONS DU BUREAU
- **32** COMMISSIONS

- Transport et accessibilité,
- Parcs de stationnement et fourrière automobile,
- Personnel,
- CLECT,
- Coopération transfrontalière,
- Equipements culturels et sportifs,
- Aménagement de l'espace et SCOT,
- Appels d'offres,
- Délégation de services publics,
- Cadre de vie : eau/air/bruit et fourrière animale,
- Agriculture identitaire,
- Habitat,
- Politique de la ville,
- SCOT,
- Services Publics Locaux.

Elles étudient en détail les propositions des services et instruisent les dossiers avant qu'ils soient soumis au vote du Conseil Communautaire. Chaque commission se réunit autant de fois que nécessaire en fonction de l'avancement des projets.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

MARTINE CASERIO (MENTON),
NICOLAS AMORETTI (MENTON),
GABRIELLE BINEAU (MENTON),
CHRISTIAN TUDES (MENTON),
PATRICIA MARTELLI (MENTON),
YVES JUHEL (MENTON),
MONIQUE MATHIEU (MENTON),
JEAN-CLAUDE ALARCON (MENTON),
MARCEL CAMO (MENTON),
SANDRINE FREIXES (MENTON),
DANIEL ALLAVENA (MENTON),
SYLVIANE ROYEAU (MENTON),
FRANÇOISE MEFFRE (MENTON),
LYDIA SCHENARDI (MENTON),
THIERRY GAZIELLO (MENTON),
PATRICE NOVELLI (MENTON),
ALAIN DUCRUET (BEAUSOLEIL),
MARTINE PEREZ (BEAUSOLEIL),
NICOLAS SPINELLI (BEAUSOLEIL),
FADILE BOUFIASSA OULD EL HKIM (BEAUSOLEIL),
MICHEL LEFEVRE (BEAUSOLEIL),
ESTHER PAGANI (BEAUSOLEIL),
JEAN-JACQUES GUITARD (BEAUSOLEIL),
SOLANGE BERNARD (ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN),
ANNICK PILLET (ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN),
EDMOND KUCMA (ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN),
PATRICIA LORENZI (ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN),
JEAN-PAUL ZANIN (ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN),
MARIE-CHRISTINE FRANC DE FERRIERE (ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN),
DENIS GELSO (LA TURBIE),
DOMINIQUE LAURENT (SOSPEL).

PROJET DE TERRITOIRE

Adopté en 2017, l'application du Projet de Territoire de la Communauté de la Riviera française se poursuit. Il permet aux communes de se projeter ensemble pour les 10 prochaines années. Il tient compte de la préservation des identités multiples du territoire, tout en échafaudant un sentiment d'appartenance à un ensemble plus grand.

La Communauté de la Riviera française doit poursuivre également la réalisation des grands enjeux liés à son image et économie.

Au niveau de la mise en œuvre opérationnelle, 4 axes d'actions sont privilégiés :

- préserver l'authenticité du territoire,
- renforcer l'économie touristique haut de gamme,
- développer les filières d'excellence,
- favoriser les métiers et savoir-faire traditionnels.

RESSOURCES & MOYENS

MOYENS FINANCIERS

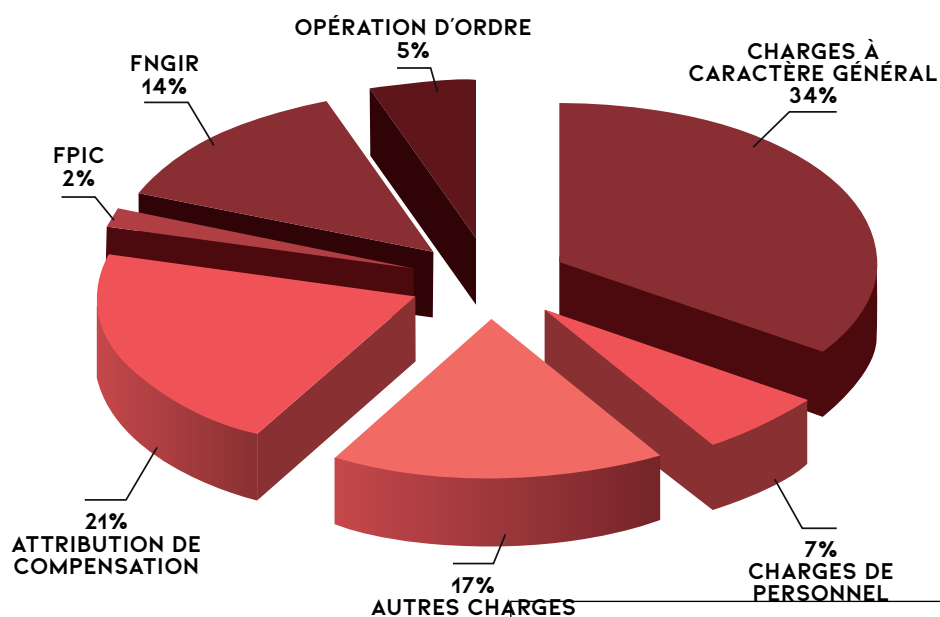
LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNÉE 2018 A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 AVRIL 2019. LES CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET PRIMITIF, AU TITRE DE L'EXERCICE 2018, REPRÉSENTENT AU TOTAL 78 951 738 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 56 003 414 €, soit une augmentation de 6,62% par rapport à l'année 2017.

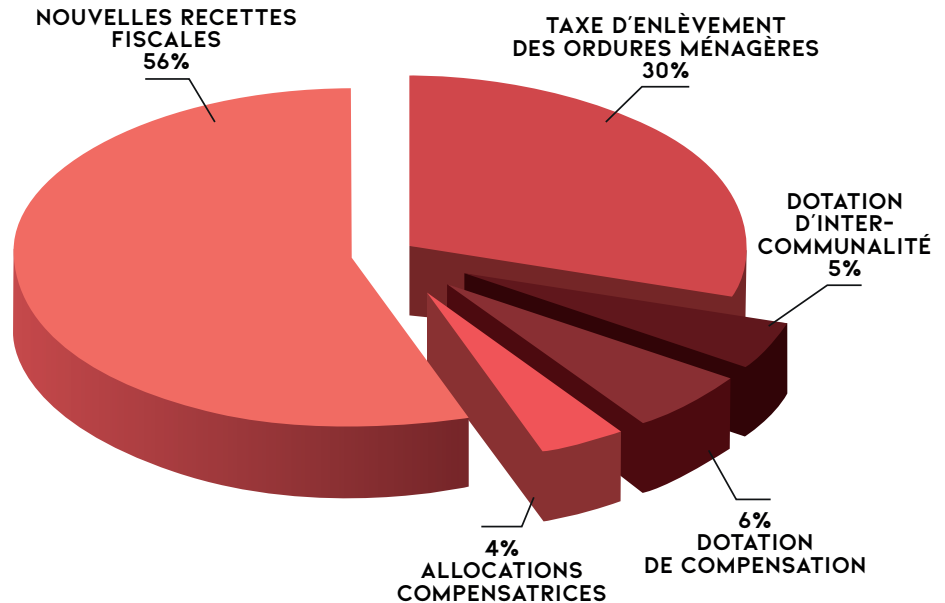
Elles sont principalement réparties entre les charges à caractère général (19,2M€), les attributions de compensation (11,7M€), le fond national de garantie individuelle des ressources (7,5M€) et les autres charges (9,5M€).



Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

A hauteur de 60 282 197€, elles se composent des nouvelles recettes fiscales (33,5M€), de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (17,9M€), de la dotation d'intercommunalité (2,7M€), de la dotation de compensation (3,5M€) et des allocations compensatrices (2,5M€).



SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	7 686 484 €
Dépenses d'équipement	6 113 924 €
Immobilisations en cours	900 000 €
Remboursement d'emprunts	672 560 €
DÉPENSES D'ORDRE - OPÉRATIONS PATRIMONIALES	2 542 695 €

RECETTES

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	1 010 288€
Dont principalement :	
Subventions d'équipement reçues	71 439 €
Dotations, Fonds divers et Réserves	38 849 €
Immobilisations en cours	900 000 €
RECETTES D'ORDRE	3 032 807 €
REPRISE DES EXCÉDENTS	4 470 457 €

Le compte de l'exercice 2018 laisse apparaître un excédent global de clôture cumulé s'élevant à 7 226 304 €. Celui-ci permettra de financer les opérations inscrites

en section d'investissement 2019 (dont les « restes à réaliser »). Après l'entrée en vigueur de la substitution des ressources fiscales nouvelles en 2011, (Contribution

Economique Territoriale dont :
 Cotisation sur la Valeur Ajoutée,
 Contributions Foncières des
 Propriétaires Non Assujettis
 et de la
 Valeur Ajoutée des Entreprises,
 Date de télétransmission : 18/09/2019
 Date de réception préfecture : 18/09/2019

Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux, et Taxe sur les Surfaces Commerciales) la Communauté de la Riviera française contribue au profit des autres collectivités, concernant le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

En ce qui concerne le FNGIR, elle reste contributeur net pour un montant de 7 595 475 €, soit 104,42 € par habitant. Elle est par ailleurs prélevée au titre du FPIC, un mécanisme de péréquation horizontale entre intercommunalités et communes. En 2018, elle a pris en charge la totalité de la somme demandée sur le territoire, communes comprises, soit 1 003 160 € (13,79 € par habitant).

Comme sur l'exercice précédent, la Communauté de la Riviera française a attribué aux communes des fonds de concours dans le cadre du plan de relance de l'acti-

tivité économique, afin de maintenir un niveau élevé d'investissement public. Au total 2 633 773 € ont été attribués à l'ensemble des 15 communes.



CRÉDIT VILLE DE BEAUSOLEIL

LA VILLE DE BEAUSOLEIL A BÉNÉFICIÉ D'UN FONDS DE CONCOURS DE 136 673€ POUR LA RÉNOVATION DU CENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE DE LA COMMUNE.



CRÉDIT WWW.MENTON-RIVIERA-MERVELLES.FR

POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE DES SABLETTES, LA VILLE DE MENTON A BÉNÉFICIÉ D'UN PREMIER ACOMPTÉ SUR FONDS DE CONCOURS DE 537 282€.

BILAN 2018

En 2018, la gestion saine des finances est inscrite dans un contexte de contraintes budgétaires et d'évolutions institutionnelles, ainsi qu'une situation de transition pour la structure avec, à la fois, l'intégration des nouvelles compétences et la poursuite de la mutualisation.



CRÉDIT VILLE DE MENTON

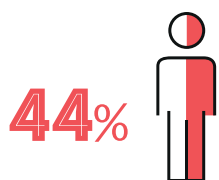
POUR LA RÉNOVATION DE LA PELOUSE DU STADE SAINT-PAUL, LA VILLE DE MENTON A BÉNÉFICIÉ D'UN FONDS DE CONCOURS DE 416 666€.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

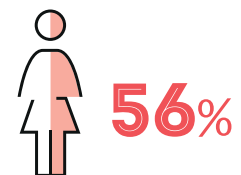
RESSOURCES HUMAINES

POUR METTRE EN ŒUVRE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS LIÉES À SES COMPÉTENCES, LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE S'APPUIE SUR DES AGENTS À LA FOIS TITULAIRES, CONTRACTUELS ET DÉTACHÉS AUPRÈS D'ENTREPRISES PRIVÉES CHARGÉES D'UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC.

TABLEAU DES EFFECTIFS



CATÉGORIE	NOMBRE	%
A	22	22,45%
B	9	9,18%
C	67	68,37%
TOTAL	98	100,00%



EFFECTIF AU 1^{ER} JUIN 2019

INTÉGRATION DE NOUVELLES COMPÉTENCES

L'EAU & L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les compétences « Gestion de l'eau » et « Assainissement collectif et non-collectif » sont assurées par la Communauté de la Riviera française. Au total, 22 agents ont été transférés des communes de Sospel, Roquebrune-Cap-Martin, Menton, Beausoleil, Castillon, Tende et Breil-sur-Roya ainsi que 4 agents du Syndicat Intercommunal Eaux Corniches et Littoral. De plus, un recrutement complémentaire a été effectué et 37 agents communaux ont été mis à disposition pour assurer ces missions, ce qui représente un équivalent temps plein de 7,44 agents.



CRÉDIT RIVIERA FRANÇAISE

CHAQUE ANNÉE, LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE ADRESSE SES VŒUX À L'ENSEMBLE DES AGENTS.

Accusé de réception en préfecture
008-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception en préfecture : 18/09/2019

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SITUÉE SUR UN SECTEUR DE HAUTE VALEUR D'ATTRACTIVITÉ, LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE FONDE SA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AUTOUR DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE, LA QUALITÉ EXCEPTIONNELLE DE SON CADRE DE VIE ET SES FILIÈRES D'EXCELLENCE.

INITIATIVE MENTON RIVIERA

Initiative Menton Riviera est l'une des 217 plateformes locales du premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs en France. Elle contribue au dynamisme économique du territoire, accompagne et finance les entrepreneurs.

Ce modèle d'aide au développement se structure autour de prêts d'honneur, financements à taux zéro qui donnent une impulsion pour lancer ou développer un projet.

En 2018, 58 prêts d'honneur ont été accordés pour une valeur totale de 406 176 €. A cela s'ajoute 2 599 710 € de prêts bancaires mobilisés pour 37 entreprises ayant un financement engagé.

La plateforme apporte son soutien aux entrepreneurs à chaque étape de leur « vie ». En 2018, cela a représenté des aides pour :

- 28,2 % de création,
- 48,7 % de reprise,
- 17,9 % de croissance,



LE 25 JUIN MENTON INITIATIVE RIVIERA A ORGANISÉ UN AFTERWORK POUR OFFICIALIZER LE LANCERMENT DE SON NOUVEAU PRÊT CROISSANCE NUMÉRIQUE.

• 5,1 % de transition.
Le taux de pérennité des entreprises accompagnées à 3 ans s'élève à 94%. De plus, la plateforme a permis de créer ou maintenir 66 emplois directs.

Elle fonctionne grâce à une équipe composée d'un directeur, un chargé d'affaires, un chargé de comptabilité et administratif, une secrétaire d'accueil et d'accompagnement de 31 bénévoles.
Date de réception préfecture : 18/09/2019

LA MISSION LOCALE EST 06

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Durant l'année 2018, l'activité de la Mission Locale Est 06 s'est stabilisée. Le nombre de jeunes accompagnés a connu une hausse conséquente du fait de la réorganisation de la répartition territoriale des conseillers généralistes et du

renforcement du Service.

Au total, 1 817 jeunes ont été suivis sur l'année, dont 71% étaient issus de la Communauté de la Riviera française.

Le développement de la structure a permis d'obtenir des résultats très

satisfaisants dans la mise en œuvre et le suivi des Emplois Aidés et sur le plan du placement des jeunes dans l'emploi : 707 sont entrés en emploi et 368 en formation.

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER

Le Fonds d'Aide aux Jeunes, financé par le Conseil Départemental a permis d'attribuer 368 aides dont 43% concernant des aides ali-

mentaires, 33% en soutien à la formation et 8% en faveur du logement.

Le Crédit Mobilité du Conseil

Régional a été activé à 73 reprises afin de financer les déplacements des jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT

La Mission Locale Est 06 met également en place des programmes d'accompagnement renforcé pour les jeunes :

- **La Garantie Jeune** : en 2018, 170 jeunes issus des territoires de la Riviera française et des Pays des Paillons ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 661 367€.

- **Le parrainage** : en 2018, 44 jeunes sont entrés en parrainage et 47 en sont sortis avec 45% de

taux d'emploi.

- **Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie** : ce dispositif a permis d'accompagner 426 jeunes de 16 à 25 ans ayant pour objectif l'émergence d'un projet professionnel cohérent et réaliste.

- **Le Service Civique** : dont l'agrément a été obtenu cette année, a permis d'accueillir des volontaires ainsi qu'informer et orienter les jeunes et des collectivités.

- **Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi** : en partenariat avec Pôle Emploi, 254 jeunes ont bénéficié de ce dispositif et 253 en sont sortis dont 17% pour un emploi déclaré.

- **Le Point Accueil Ecoute Jeunes** : financé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, il a pour objectif de repérer et de prendre en charge les jeunes en souffrance et leur famille. Il a permis d'accueillir 188 jeunes et 86 parents.

LES PRINCIPALES ACTIONS DE L'ANNÉE

1^{ER} MARS

Présentation du dispositif « Service Civique » - Obtention de l'agrément.

15 MARS

Participation du 11^e Forum de l'emploi, de la formation et des emplois saisonniers de Menton.

23 MAI

Participation au 4^e Café de l'emploi et des jobs d'été à Menton.

30 MAI

Participation à la Journée de l'emploi et de la transmission de l'entreprise à Tende.

25 JUIN

AfterWork Initiative Menton Riviera pour le lancement du prêt croissance numérique à Menton.

13 SEPTEMBRE

Présentation du « Service Civique » à Tende.

10 OCTOBRE

Participation au Forum du Service Civique à Nice.

17 OCTOBRE

Participation au 2^e Salon de l'Orientation et de la Formation Professionnelle à Menton.

12 NOVEMBRE

Signature de conventions de

partenariat dans le cadre de l'Accusé de réception en préfecture de « Mission Jeunes » par 06-240600551-20190912_167-2019-DE Date de télétransmission : 18/09/2019 Date de réception en préfecture : 18/09/2019

Travail Temporaire à Nice.

PROMOTION DU TOURISME

L'OFFICE DE TOURISME MENTON, RIVIERA & MERVEILLES A ÉTÉ CRÉÉ LE 1^{ER} JANVIER 2017. IL A EN CHARGE LA PROMOTION TOURISTIQUE DE LA RIVIERA FRANÇAISE.

FONCTIONNEMENT

Le Comité de Direction comprend 31 membres sous la présidence de Jean-Claude Guibal : 24 élus issus des communes membres de la Communauté de la Riviera

française et 7 autres membres qui forment le Collège des Professionnels. Il s'est réuni pour voter 20 délibérations, dont l'approbation du compte de gestion, le

renouvellement de conventions avec le Parc national du Mercantour et la mutualisation de services fonctionnels.

MISSIONS

PÔLE ACCUEIL

L'Office de Tourisme Menton, Riviera & Merveilles assure comme missions principales la promotion du tourisme, l'accueil et l'information touristique. Il a repris la gestion des locaux et du personnel affecté à cette mission dans chaque

commune du territoire. Le siège de l'Office de Tourisme est au centre de Menton dans le Palais de l'Europe. 7 Bureaux d'Information Touristique, ouverts toute l'année au public, sur les communes de Beausoleil, Breil-sur-Roya, La

Brigue, La Turbie, Roquebrune-Cap-Martin, Sospel et Tende. A ceux-ci s'ajoutent 7 points de relais d'information installés dans les mairies de Castellar, Castillon, Fontan, Gorbio, Moulinet, Sainte-Agnès et Saorge.

PÔLE PROMOTION

La promotion de la destination « Menton Riviera & Merveilles » s'est organisée autour de plusieurs actions phares comme :

- la création de 3 films promotionnels avec la société Lez'Art création, partagés sur YouTube et les réseaux sociaux,

- la production de 2 films promotionnels diffusés sur les vols Air France long-courriers,
- la réalisation d'un reportage photo et vues aériennes par la société Drone de Regard,
- la participation au Salon du Randonner à Lyon,

- l'organisation de 17 circuits d'excursion de valorisation du patrimoine et des événements locaux,

- l'organisation de 3 éductours.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

Côté digital, l'Office de Tourisme administre et gère deux sites internet excursions-riviera.fr et www.menton-riviera-merveilles.fr ainsi qu'une page Facebook et un profil Instagram.

Une campagne exceptionnelle sur le site LeBonCoin et certaines applications mobiles et Instagram a permis de dynamiser la saison estivale.

En parallèle, une publication sponsorisée dédiée à un jeu concours a été mise en place sur Instagram et une blogueuse a réalisé une prestation de production de contenu.



PÔLE QUALITÉ

L'Office de Tourisme Menton Riviera & Merveilles positionne la qualité au cœur de sa stratégie. En 2018, celle-ci s'est appuyée sur le classement Qualité Tourisme, le label Tourisme & Handicap, l'intégration à la plateforme régionale APIDAE, l'ouverture des plateformes taxesejour.fr et le classement des meublés de tourisme.



L'OFFICE DU TOURISME MENTON, RIVIERA & MERVEILLES SE SITUE 8 AVENUE BOYER, AU SEIN DU PALAIS DE L'EUROPE À MENTON.



LE COMITÉ DE DIRECTION SE RÉUNIT RÉGULIÈREMENT ET VOTE LES DÉCISIONS STRATÉGIQUES DE PROMOTION DU TOURISME.

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

PRÉSIDENT :
JEAN-CLAUDE GUIBAL

VICE-PRÉSIDENT :
JEAN-PIERRE VASSALLO

MEMBRES TITULAIRES :
DANIEL ALBERTI, GABRIELLE BINEAU, GUY BONVALLET, BRIGITTE BRESCH, MARTINE CASERIO, PATRICK CESARI, OLIVIER CHANTREAU, RICHARD CIOCCHETTI, ALAIN DUCRUET, ALBERT FILIPPI, SANDRINE FREIXES, ANDRÉ IPERT, MICHEL ISNARD, HUGUETTE LAYET, PATRICIA LORENZI, MONIQUE MATHIEU, FRANÇOISE MEFFRE, PHILIPPE OUDOT, JEAN-JACQUES RAFFAELE, NICOLAS SPINELLI, GÉRARD SPINELLI, MARIE-CHRISTINE THOURET, NICOLE ZAPPÀ.

COLLÈGE DES PROFESSIONNELS :

CLAUDIO BATTAGLINO, JEAN-LOUIS CASERIO,
BÉATRICE GARNIER, BERTRAND MATHIEU,
MATHIEU MESSINA, DANIEL MINEO,
CHRISTOPHE VIRET.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de transmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

AMÉNAGEMENT & HABITAT

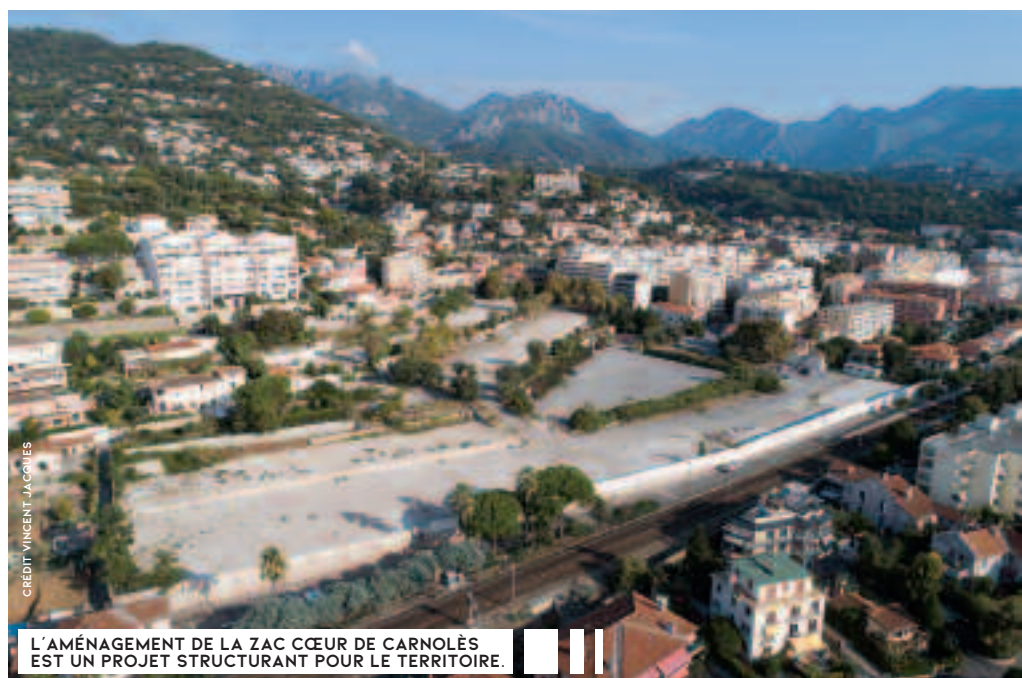
LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE
A POURSUIVI L'AVANCEMENT DE GRANDS PROJETS
D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION.
ELLE A ÉGALEMENT MAINTENU SA POLITIQUE
D'HABITAT EN FAVEUR DE LA MIXITÉ SOCIALE.

PROJETS D'AMÉNAGEMENT

BA 943 ZAC « CŒUR DE VILLE » À CARNOLÈS

Le projet d'aménagement de l'ancienne caserne Gardanne à Roquebrune-Cap-Martin a connu une avancée significative en 2018. Par acte de vente modificatif du terrain entre l'Etat et l'Etablissement Public Foncier (EPF) PACA d'une part et par avenant à la convention liant l'EPF PACA à la Communauté de la Riviera française d'autre part, les 50 000 m² de surface de plancher du projet initialement prévus ont été ramenés à 41 000 m² en juillet 2018. Parallèlement, l'opération de déconstruction a pris fin en avril 2018 et le bilan de la concertation publique menée depuis 2016 a été voté par le Conseil Communautaire.

Un concours de programmation technique et architecturale a été lancé le 23 juillet. Sa première phase a permis de sélectionner, 4 candidats admis à concourir. La seconde phase de ce concours permettra de sélectionner le projet



d'aménagement qui sera mis en œuvre. Cette seconde phase a débuté au mois d'octobre 2018. Le lauréat sera connu dans le courant du premier semestre 2019. Le Conseil Communautaire a, par

ailleurs, créé par délibération du mois du 9 juillet 2018, la Société Publique Locale d'Aménagement « Riviera Française Aménagement » qui sera le maître d'opération.

Accusé de réception en préfecture
06 240600551-20190912-167-2019-DE
« Riviera Française Aménagement »
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réimpression de l'opération.

TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES À LA GARE ROUTIÈRE DE MENTON

Destinés à améliorer l'accueil des usagers, à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment, des travaux ont été entrepris sur le site. L'opération principale a concerné l'installation d'une nouvelle enseigne lumineuse, visible désormais de loin et de nuit. Côté esthétique, les bandeaux des façades ont été repeints en bleu azur et les panneaux décoratifs entièrement rétroéclairés. L'éclairage du cheminement piéton et de l'entrée du bâtiment a également été renforcé. A l'intérieur, la structure métallique apparente a laissé la place à



un faux plafond absorbant les effets de résonance sonore, et améliore par la même occasion l'isolation déjà existante. Enfin, un

écran installé dans l'espace d'attente informe les voyageurs entre deux correspondances.

LOGEMENT

La politique de soutien à la construction et la rénovation de logements sociaux a été maintenue durant toute l'année 2018. L'ensemble des dossiers présentés lors des Conseils Communautaires pour des opérations menées par Nouveau Logis Azur, Erilia, Habitat

et Humanisme, Gambetta, Logis Familial, Côte d'Azur Habitat et Habitat 06 ont obtenu un vote favorable.

818 000 €.

Parallèlement, les travaux d'élaboration du 3^e Programme Local de l'Habitat se sont poursuivis en concertation avec les élus et les personnes publiques associées.

Au total, la construction de 186 nouveaux logements sociaux a été acceptée pour un montant de

SCOT

A l'issue de plusieurs groupes de travail, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été finalisé.

Il s'articule autour de 4 thèmes :

- valoriser la qualité exceptionnelle du territoire,
- développer une économie basée

sur les filières d'excellence,

- axer le développement du territoire en valorisant les transports collectifs,
- développer des logements accessibles pour accueillir de jeunes actifs.

Rédigé en cohérence avec le

Projet de Territoire, sa traduction réglementaire avec le document d'orientations et d'objectifs (DOO) a permis d'organiser des réunions publiques de présentation dans chaque commune.

L'arrêt du SCOT est programmé pour 2019.

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

L'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes de Tende, Saorge, Breil-sur-Roya, La Brigue, Sainte-Agnès, Gorbio et Moulinet est réalisée par des

instructeurs mutualisés dans les services compétents des autres communes, et mis à disposition au sein du Service Aménagement de la Communauté de la Riviera

française. En 2018, ils ont réalisé l'instruction de 84 certificats d'urbanisme et 202 déclarations de travaux. Le nombre de permis de construire a été de 10.

Accusé de réception en Préfecture
N°006240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Préfecture de la Côte d'Azur, 18100 Menton

TRANSPORTS & MOBILITÉ

LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE
DISPOSE DE DEUX RÉSEAUX DE TRANSPORTS URBAINS
AFIN DE COUVRIR L'ENSEMBLE DES COMMUNES,
L'UN SUR LE LITTORAL ET L'AUTRE DANS LA
VALLÉE DE LA ROYA. ELLE GÈRE ÉGALEMENT LA
FOURRIÈRE AUTOMOBILE COMMUNAUTAIRE.

TRANSPORTS PUBLICS

La délégation de service public du réseau Zest couvre les 10 communes du littoral et de la vallée de la Bévéra. Un autre contrat permet de desservir les 5 communes de la vallée de la Roya. Au total, plus d'une cinquantaine d'autocars et d'auto-bus composent le parc de véhicules en circulation de la Communauté de la Riviera française. L'ensemble de ces véhicules assurent 16 lignes régulières.

Le territoire dispose aussi de :

- un service dédié aux personnes à mobilité réduite « MobiZest »,
- un service de Transport A la Demande (TAD) dans la Roya,
- 7 lignes activables,
- 6 navettes.

Sur l'année 2018, plus de 2 millions de déplacements ont été enregistrés, ce qui représente près de 5 500 voyages par jour sur l'ensemble des réseaux.



CRÉDIT VINCENT JACQUES

LA BOUTIQUE ZEST PROPOSE TOUS LES TITRES DE TR

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de transmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

PRINCIPALES RÉALISATIONS

SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité des points d'arrêt se sont poursuivis. Au total, 15 arrêts ont été adaptés aux déplacements des Personnes à Mobilité Réduite. Ces aménagements sont subventionnés à 50% par l'Etat pour un montant total de 3M €.



LES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES POINTS D'ARRÊT SE POURSUIVENT.



LA LIGNE 905 RELIE CHAQUE JOUR MENTON À TENDE.

SUBSTITUTION PAR BUS DANS LA ROYA

Durant les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire entre Breil-sur-Roya et Tende, une desserte par autocar dans la vallée de la Roya a assuré la continuité du service public jusqu'en juillet 2018. L'offre de la ligne 905 entre Menton et Tende a été renforcée et élargie à l'ensemble des gares SNCF de Breil-sur-Roya, Fontan-Saorge, La Brigue.

RENOUVELLEMENT DE LA DSP

Depuis l'été 2017, la Communauté de la Riviera française a engagé des études préalables au renouvellement de la Délégation de Service Public pour les transports, qui s'achèvera le 7 juillet 2019. Ces travaux ont consisté à réaliser une

étude bilan des services proposés, et à recenser les besoins des 15 communes.

La consultation proprement dite a été lancée en milieu d'année 2018. Le nouveau contrat d'une durée de 6 ans comprendra le réseau actuel,

celui de la Roya, ainsi que des renforcements et améliorations de services. Un accent tout particulier est souhaité sur les services numériques : écrans d'information, applications mobiles, WIFI dans les bus...

FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Le service public de fourrière automobile permet aux services de Police Municipale, Police Nationale et Gendarmerie de faire évacuer 7 jours sur 7 les véhicules

gênants, en stationnement abusif, ou les épaves sur les 10 communes du littoral et de la vallée de la Bérera.

Près de 2 000 mises en fourrières ont été réalisées et plus de 600 véhicules ont été réceptionnés en tant que Véhicules Hors d'Usage (VHU).
Accusé de réception en préfecture : 006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

ESPACES VALLÉENS

LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE BÉNÉFICIE DU PROGRAMME ESPACES VALLÉENS SUR 11 COMMUNES DE SON TERRITOIRE. UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC L'ÉTAT ET LA RÉGION DÉFINIE LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE ET SON FINANCEMENT POUR LA PÉRIODE 2015-2020.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Depuis 2007, le Commissariat du massif des Alpes (CGET Alpes), la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe se sont engagés auprès des territoires alpins pour formaliser une stratégie de diversification touristique à travers le programme « Espaces Valléens ». Ce programme concerne les communes de Breil-sur-Roya, Castillon, Castellar, Fontan, Gorbio, La Brigue, Moulinet, Sainte-Agnès, Saorge, Sospel et Tende.

L'objectif de la démarche est de développer la fréquentation touristique du territoire tout au long de l'année grâce à une offre

adaptée aux clientèles et basée sur la découverte du patrimoine naturel et culturel.

Ce programme 2^{ème} génération auquel participe la Communauté de la Riviera française est centré sur la saison estivale ainsi que les « ailes de saison ». Il contribue à l'attractivité et à la fréquentation du massif alpin ainsi qu'à la préservation, la gestion et la valorisation des ressources du territoire.

Parmi les 35 territoires des Alpes françaises reconnus « Espaces Valléens », la Communauté de la

Riviera française a élaboré une stratégie déclinée en quatre axes :

- structurer et organiser le territoire,
- valoriser et préserver les espaces naturels et patrimoniaux,
- développer et diversifier les activités,
- encourager et favoriser les productions locales.

Les actions de cette stratégie peuvent concerner la Communauté de la Riviera française, des communes, les associations et structures privées. Un Equivalent Temps Plein, financé à 80%, est dédié à l'animation de cette stratégie.

LES ACTIONS MENÉES EN 2018

- Rédaction de la stratégie agricole.
- Réalisation d'un reportage photos et vidéos par drone, et diffusion de films de promotion du territoire.
- Aménagement de l'aire du Pertus à Breil-sur-Roya (mobiliers urbains, aménagement paysager, panneau d'information, élément de sécurisation).
- Etude pour la création d'un moulin à huile intercommunal.



LES ACTIONS SOUTENUES EN 2018

- Rénovation du refuge de Fontanalbe par l'association du Ski Club de Nice. Le refuge a été inauguré et officiellement réouvert au public en septembre 2018.
- Création d'un atelier de la châtaigne par l'association foncière agricole de valorisation de la châtaigneraie des vallées Roya/Bévéra/Paillons. Les travaux ont débuté à Breil-sur-Roya et la mise en fonction est prévue pour la récolte 2019.
- Valorisation des gravures rupestres du Mont Bego par le Parc national du Mercantour. Les premières études ont été restituées fin 2018.
- Valorisation du patrimoine géologique et minier des anciennes mines de Vallauria par l'Association



LE MONT BEGO OFFRE PRÈS DE 40 000 GRAVURES RUPESTRES, PATRIMOINE EXCEPTIONNEL DATANT DE 3 300 ANS AVANT NOTRE ÈRE.

- Développement touristique de Castérino par la commune de Tende. La restitution des études

et les préconisations sont prévues au 1^{er} semestre 2019.

- Organisation du trail des Alpes-Maritimes à Sospel par l'association Raid du Mercantour, en septembre 2018.

PROJET	PORTEUR	COÛT	POIA FEDER	ETAT	RÉGION	CD 06	PARC DU MERCANTOUR
INGÉNIERIE	CARF	177 147 €	70 859 €	33 130 €	33 130 €		
REFUGE FONTANALBE	SKI CLUB NICE	570 514 €		105 000 €	160 000 €	80 000 €	12 000 €
PROMOTION TOURISTIQUE ET COMMUNICATION	CARF	146 000 €	58 400 €		50 000 €		
STRATÉGIE AGRICOLE	CARF	20 000 €		16 000 €			
GRAVURES DU MONT BEGO	PARC DU MERCANTOUR	750 000 €	187 500 €	62 500 €			
CRÉATION ATELIER DE LA CHÂTAIGNE	ASSOCIATION DE VALORISATION DE LA CHÂTAIGNE	72 035 €		15 621 €	21 600 €	15 216 €	6 000 €
ETUDE TOURISTIQUE CASTÉRINO	COMMUNE DE TENDE	50 000 €		40 000 €			
VALORISATION DES MINES DE VALLAURIA	ASSOCIATION NEIGE ET MERVEILLES	255 901 €	76 770 €		127 951 €		
AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DU PERTUS	CARF	29 500 €		8 850 €	14 750 €		
DÉVELOPPER LA FILIÈRE OLÉICOLE	CARF	50 000 €		15 000 €	25 000 €		
TRAIL DES ALPES-MARITIMES 2018	ASSOCIATION RAID DU MERCANTOUR	38 000 €			8 000 €	8 000 €	
TOTAL		2 049 062 €	393 529 €	175 480 €	280 439 €	103 216 €	18 000 €

Accusé de réception en préfecture
096-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

FRONTALIÈRE À LA FOIS DE LA LIGURIE, DU PIÉMONT ET DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO, LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE ENTRETIENT DES RELATIONS ÉTROITES AVEC SES VOISINS POUR REALISER DE NOMBREUX PROJETS TRANSFRONTALIERS.

PRÉSENTATION

La Communauté de la Riviera française est engagée, en tant que partenaire, dans plusieurs projets INTERREG ALCOTRA, programme européen de coopération transfrontalière financé par le Fond Européen de Développement Régional (FEDER) qui couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie. Elle bénéficie de financements via des Plans Intégrés

TERritoriaux (PITER) pour un ensemble de projets simples, innovants avec une stratégie territoriale forte. La Communauté de la Riviera française participe ainsi à deux plans PITER :

- ALPIMED qui s'étend sur le territoire de montagne des Alpes de la Méditerranée, destiné à mettre en avant touristiquement une offre itinérante transfrontalière,

- PAYS-SAGES qui concerne les communes littorales et permet une mise en valeur des paysages pour la durabilité et la compétitivité internationale.

La Communauté de la Riviera française mène, dans chacun de ces plans territoriaux, des projets avec plusieurs partenaires transfrontaliers.

LE PITER ALPIMED

Les projets PITER ALPIMED concernent les 11 communes de l'Espace Valléen : Breil-sur-Roya, Castillon, Castellar, Fontan, Gorbio, La Brigue, Moulinet, Sainte-Agnès, Saorge, Sospel et Tende.

Ils sont centrés autour de quatre thématiques :

- PATRIM pour la valorisation du patrimoine naturel et culturel en faveur de la promotion du territoire et des Alpes de la Méditerranée,

dont la Communauté de la Riviera française poursuit l'avancement de 2 projets : la création d'un centre d'interprétation de la route du sel à Sospel et la restauration et l'aménagement d'un sentier thématique à Saorge.

- INNOV pour le développement d'un nouvel outil de communication et de valorisation touristique. La Communauté de la Riviera française s'est engagée dans un projet de réalité augmentée et

virtuelle, délégué à l'Office de Tourisme Menton, Riviera & Merveilles.

- CLIMA dont l'objectif est l'adaptation au changement climatique. Deux projets sont portés sur cette thématique : une étude sur la ressource en eau et la rénovation de l'éclairage public avec pour

enue la réduction de la pollution
Accusé de réception en préfecture
006 24060055 120190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception en préfecture : 18/09/2019
commune).



CRÉDIT VILLE DE MENTON

LES PRINCIPAUX PROJETS TRANSFRONTALIERS SONT RÉALISÉS AVEC LES RÉGIONS ITALIENNES DU PIÉMONT ET DE LA LIGURIE.

- MOBIL dédié à une mobilité transfrontalière durable et plus efficace. Les actions menées par la Communauté de la Riviera française concernent : l'installa-

tion de bornes de recharge pour véhicules électriques, la mise en place de vélos à stations électriques, la création de mini-centres intermodaux près des

gares SNCF, et la mise en valeur touristique du patrimoine historique et culturel des voies de communication.

LE PITER PAYS-SAGES

Les projets PITER PAYS-SAGES sont réalisés sur les 4 communes du littoral : Beausoleil, La Turbie, Menton et Roquebrune-Cap-Martin. La Communauté de la Riviera française participe à 2 orientations :

- PAYS AIMABLES dont l'objectif est de créer des circuits et itinéraires touristiques. Plusieurs réflexions ont débuté en 2018 sur : les cultures

historiques du territoire, la mise en place des journées « clé en main » en lien avec la filière "santé, nutrition, bien-être", le développement d'offres permettant aux touristes de réaliser les visites de manière autonome, l'installation des bornes vélos à assistance électrique et l'organisation d'ateliers de transmission de savoir-faire avec les professionnels locaux.

- PAYS RESILIENTS dont l'objectif est d'associer la maîtrise des risques à la mise en valeur du patrimoine paysager. Cette année la Communauté de la Riviera française s'est engagée dans deux actions : la restauration de murs en pierres sèches et l'édition d'un guide de bonnes pratiques pour limiter les risques naturels.

LES AUTRES PROJETS TRANSFRONTALIERS

Parallèlement, un projet SMART Destinations (programme MARITIMO) doit permettre de rendre les données touristiques (hébergement, restauration, activités de loisir, évènementiel) interopérables. L'objectif est de créer un accès de part et d'autre de la frontière franco-

italienne. La Communauté de la Riviera française dispose d'un budget de 36 000 € financé à 85% par le FEDER.

Elle assure également le pilotage du « Protocole d'intention transfrontalier pour le bassin hydrographique du fleuve Roya et ses

affluents » et participe au projet Concert'eaux (ALCOTRA), depuis la prise des compétences Eau et Assainissement au 1^{er} janvier 2018.

Ce projet porte sur la ressource en eau et le drainage de la zone d'assainissement de la commune de Menton, à l'aval de la station de traitement des eaux usées sur le bassin versant.

Accusé de réception en préfecture
006 240600551 20190912 1672019 DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de dépôt en préfecture : 18/09/2019

GESTION DES DÉCHETS

LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE
A POURSUIVI SA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES
DÉCHETS PAR LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICES
PUBLICS DE QUALITÉ ADAPTÉS AUX BESOINS
DES HABITANTS ET AU TERRITOIRE.

ÉVOLUTION DES TONNAGES

Sur l'année 2018, 66 829 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été prises en charge.

Au total :

- **34 659** tonnes d'ordures ménagères (+3%),
- **3 246** tonnes d'emballages et journaux (-4.7%),
- **2 077** tonnes de verre (+2%),
- **5 325** tonnes d'encombrants (+11%),
- **2 801** tonnes de végétaux (+10%),
- **12 153** tonnes de gravats (+22%).

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Le service gratuit « Allô encombrants », joignable du lundi au vendredi au 0 800 080 350, a permis d'effectuer 8 786 collectes

d'encombrants sur 12 des 15 communes.

Parallèlement, le ramassage des dépôts sauvages a été renforcé tout

en rappelant que chaque Maire dans sa commune peut exercer son pouvoir de police afin de verbaliser les auteurs.



CRÉDIT VINCENT JACQUES

EN APPELANT LE SERVICE GRATUIT « ALLO ENCOMBRANTS »,
VOS ENCOMBRANTS SONT COLLECTÉS DEVANT CHEZ VOUS.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

ANIMATION ET SENSIBILISATION

Les animations en milieu scolaire ont permis de sensibiliser les élèves des écoles de Beausoleil, La Brigue, La Turbie, Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Sospel et Tende ainsi que ceux des collèges de Sospel et de Vento à Menton. Les jeunes adultes du

centre de formation Greta, du lycée Paul Valéry et de l'IUT ont également été sensibilisés au tri et au recyclage. Les Conseillers en Collecte Sélective ont également participé aux manifestations nationales et européennes dédiées à la réduction des déchets : Semaine

Européenne du Développement Durable, Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, Semaine nationale du compostage de proximité, ...

Comme chaque été, des stands d'information et de sensibilisation ont été organisés.

LANCEMENT DES DONNERIES

En juillet 2018, 6 donneries ont été ouvertes au sein des déchèteries de Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Sospel, La Turbie, Tende et Breil-

sur-Roya. Ces espaces proposent de déposer ou de récupérer des objets en bon état de fonctionnement. Basé sur le principe de

l'économie circulaire, ce service est entièrement gratuit et ouvert à tous.



NETTOYAGE DES DÉCHETS EN MER

Entre le 15 juin et le 15 septembre, deux bateaux sont mobilisés pour collecter les déchets flottants sur les 16km de côtes maritimes de

la Riviera française. Véritables « balais des mers », ces bateaux sont équipés de filets filtrants. Une fois collectés, les déchets sont

évacués et traités avec les ordures ménagères. En 2018, plus de 80m³ de déchets ont été collectés.

NATURA 2000 TERRE & MER

LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE ASSURE LA GESTION DE 6 SITES NATURA 2000 SITUÉS AU CŒUR DE SON TERRITOIRE : 5 SITES TERRESTRES ET 1 SITE MARIN QUI S'ÉTEND LE LONG DU LITTORAL DE MENTON ET ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN.

ANIMATION DES SITES

SITE CAP MARTIN

La mise en place de mouillages écologiques pour la plongée s'est poursuivie à la pointe du Cap Martin. Au total, 5 mouillages fixes ont été installés au niveau des sites Gorgones noires, Cheminée, Piscine Est, Piscine Ouest et Roche percée.

Pour la quatrième année consécutive, le suivi de la fréquentation plaisancière a été réalisé en période estivale. L'ensemble des données récoltées a notamment permis d'appuyer une mesure réglementaire forte pour protéger l'herbier de posidonie du site.

En effet, un arrêté préfectoral (AP



93/2018) a été pris pour interdire le mouillage des navires de plus de

20 mètres sur le secteur d'emprise de l'herbier.

SITES MONT CHAJOL / VALLÉE DU CAREÏ - COLLINES DE CASTILLON / CHAUVES-SOURIS DE BREIL-SUR-ROYA

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les 3 sites sont regroupés en une seule et même convention d'animation. En 2018, les Chargés de Mission Natura 2000 ont réalisé :

- des suivis de la Nivéole de Nice (avril), du Spéléropès de strinatii (mai), du Grand Rhinolophe, du Murin à Oreilles échanrées, du Rhinolophe Euryale (juin) et de

la population piscicole juvénile sur le site Mont Chajol,

- un relevé entomofaune dans le cadre de l'inventaire de la biodiversité sur la commune de Sospel (mai),
- une sélection des mélézins pour les ouvertures de milieu favorisant l'habitat du tetras lyre (septembre).

Dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), de nouveaux éleveurs et agriculteurs se sont engagés à maintenir des pâturages durant l'été, à ouvrir le milieu à l'automne et à

ne plus utiliser de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques.



CREDIT SEBASTIEN SAINT

LE SPELERPES DE STRINATI EST UNE ESPECE PROTÉGÉE D'AMPHIBIEN PRÉSENTE DANS LES VILLAGES PERCHÉS DU MOYEN PAYS DE LA RIVIERA FRANÇAISE.



CREDIT RIVIERA FRANÇAISE

PRÈS DE SAORGE, LES PRAIRIES SONT RICHES EN ORCHIDÉES SAUVAGES, PLUS COLORÉES LES UNES QUE LES AUTRES.



CREDIT DR

LA NIVÉOLE DE NICE Pousse SUR UN SOL CALCAIRE, DANS LES MURS EN PIERRES SÈCHES ET LES FISSURES PRÈS DE CASTILLON.

SITES LA BENDOLA ET MARGUAREIS-LA BRIGUE-FONTAN-SAORGE

Les 2 MAEC, contractualisées en 2016 sur la commune de La Brigue auprès d'éleveurs ovins, ont été maintenues. Un contrat forestier a d'ailleurs été élaboré en mai 2018 afin de préserver des forêts anciennes de la commune.

Sur Saorge, un contrat concernant une ouverture de milieu pour favoriser la préservation des pelouses à orchidées a également été mis en place en février. Les travaux de débroussaillage ont été réalisés au printemps.

Parallèlement, des suivis scientifiques des orchidées sauvages et des gîtes à chauves-souris ont été menés en partenariat avec le Parc national du Mercantour.

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Le programme d'action et de sensibilisation a regroupé plus d'une dizaine d'événements sur l'année avec :

- des stands d'information et des conférences : Jour de la nuit à Sainte-Agnès, Pescatour à Castérino, Festival transfrontalier de la pêche à Tende,
- des animations de terrain : participation à la Nuit Internationale

de la Chauve-Souris à Breil-sur-Roya, randonnée découverte des orchidées sauvages à Saorge,

- des formations à la restauration de murs en pierres sèches sur les communes de Breil-sur-Roya, Castellar, Castillon et Sospel,
- des animations en milieu scolaire avec plus de 15 classes de primaire et collège sensibilisées à la préservation des chiroptères

sur les communes de Breil-sur-Roya, Castellar, Gorbio, Menton, Sainte-Agnès et Sospel. Au total, près de 400 élèves ont été sensibilisés.



CREDIT RIVIERA FRANÇAISE

DES FORMATIONS DE RESTAURATION DES MURS EN PIERRES SÈCHES SONT ORGANISÉES POUR PRÉSERVER CE SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL.

LES CHIFFRES CLÉS 2018

- **10** ANIMATIONS SUR SITES
- **700** PERSONNES SENSIBILISÉES
- **17** MAEC
- **1 870** HECTARES CONTRACTUALISÉS
- **70** HECTARES

RECONQUIS SUR LA
Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

GEMAPI

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018, LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE EST SEULE COMPÉTENTE SUR SON TERRITOIRE EN MATIÈRE DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS. UNE COMPÉTENCE QUI IMPLIQUE DE NOMBREUSES OPÉRATIONS DE TRAVAUX ET DE SÉCURISATION.

MODE DE GESTION DE LA COMPÉTENCE

Les événements climatiques qui ont touché les Alpes-Maritimes en octobre 2015 ont poussé à la mise en place d'un Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) sur le territoire des Alpes-Maritimes afin de mutualiser les compétences, concentrer les moyens et mieux

répondre aux enjeux de la gestion des cours d'eau et de la prévention des inondations.

Le Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau (SMIAGE Maraplin) porte donc, par voie de délégation, les missions GEMAPI sur le

territoire de la Riviera française. Au total, plus de 40 actions ont été recensées et réalisées en collaboration avec le SMIAGE sur les deux bassins versants du territoire, des vallons côtiers du Menton jusqu'aux vallées de la Bévéra et de la Roya.

GLISSEMENT DE TERRAIN DU BÉROULF À SOSPEL

L'année 2018 a été marquée par le glissement de terrain, survenu le 13 avril dans le lit de la Bévéra. Plus de 200 000 m³ de terre ont entraîné la formation d'un barrage naturel et d'une retenue d'eau de 100 000 m³ en amont.

Face au risque important que pouvait représenter une rupture de cette retenue, des travaux d'urgence en collaboration avec le SMIAGE ont été engagés pour permettre la vidange de la plus grande partie de la retenue.

En septembre 2018 des travaux d'aménagement ont commencé afin de créer un chenal de 20 mètres de large permettant le passage d'une crue centennale tout en diminuant le volume de la retenue d'eau de



SUITE À L'ÉBOULEMENT, DES TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS POUR ÉVITER LE RISQUE D'INONDATION.

près de 35 000 m². Le chantier a nécessité 60 jours de travail,

matériaux ont été tassés.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019

Préfecture de la Corse

ACTIONS DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Suite aux intempéries de novembre 2016, plusieurs opérations de confortement des berges ont été réalisées sur les communes de Tende et Breil-sur-Roya. Elles ont permis de sécuriser les équipements publics situés à proximité et de consolider les berges en prévision des crues automnales.

Sur la commune de Sospel, une étude hydraulique a été initiée pour définir un programme d'action destiné à sécuriser la traversée de la commune contre les crues torrentielles de la Bévéra. Une analyse hydrologique, diachronique et hydraulique a été réalisée afin de mieux appréhender le fonctionnement naturel du cours d'eau et de définir des solutions durables d'aménagement et de protection.



ACTIONS DE PROTECTION DU LITTORAL

La tempête Adrian, survenue dans la nuit du 29 octobre 2018 et reconnue « catastrophe naturelle », a malheureusement montré la fragilité de notre littoral face aux risques de submersion marine.

Des études préliminaires (relevés biocénose, bathymétrie, courantologie) ont été menées pour protéger les communes littorales de la plage des Sablettes à la baie de Carnolès.

Différents types d'aménagements sont à l'étude. Les scénarii définitifs devraient être retenus dans le courant de l'année 2019.



EAU & ASSAINISSEMENT

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018, LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE A ÉLARGI SON CHAMP D'INTERVENTION EN RÉCUPÉRANT, À L'ÉCHELLE DE SON TERRITOIRE, LA PRODUCTION, LE TRAITEMENT, LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE, L'ASSAINISSEMENT, AINSI QUE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES.

PRISE DE COMPÉTENCES

Avec 2 ans d'avance sur les directives fixées par la loi NOTRe, le transfert des compétences Eau & Assainissement des communes vers l'agglomération a représenté un véritable challenge.

Durant les 6 mois qui ont précédé ce transfert, les services ont mené des études d'analyses techniques et administratives en partenariat avec les communes membres.

La reprise de l'intégralité des contrats de gestion, des conventions

transfrontalières et l'élaboration de conventions de gestion provisoire avec 5 communes membres a permis de maintenir une organisation pérenne des compétences sur le territoire.

Le premier objectif a été de garantir la continuité des services publics afin que les usagers puissent bénéficier de la même qualité de services sans augmentation de tarif et modification de leur quotidien.

PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES

Si plusieurs opérations de travaux ont été poursuivies, celle du poste de relevage des eaux usées de Cabbé reste la plus importante de l'année 2018.

Débutés en septembre 2018, les travaux comprenaient à la fois la construction d'un nouveau poste de relevage des eaux usées et la restructuration complète du réseau

d'assainissement du secteur avec des contraintes particulières liées à la proximité immédiate de la gare SNCF et du site remarquable Le Corbusier - Villa E1027. Ces travaux doivent prendre fin à l'automne 2019. Le coût total de l'opération est évalué à 2,5M€ et bénéficie de subventions de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

LES CHIFFRES CLÉS 2018

- **30 000** ABONNÉS
- **13,5** MILLIONS DE M³ D'ACHEMINÉS
- **16** STATIONS D'ÉPURATIONS
- **527** KM DE RÉSEAU D'EAU POTABLE
- **253** KM DE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT
- **30** AGENTS



CREDIT VINCENT JACQUES

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception en préfecture : 18/09/2019
RELEVAGE DE CABBÉ.

AGRICULTURE IDENTITAIRE

LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE A SOUHAITÉ IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DANS L'ATTRACTIVITÉ AGRICOLE DU TERRITOIRE EN RENFORCANT LES FILIÈRES EMBLÉMATIQUES LOCALES : AGRUMICULTURE, OLÉICULTURE ET CASTANÉICULTURE.

MISSION GÉNÉRALE

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE AGRICOLE

En 2017, la validation du Projet de Territoire a mis en évidence la nécessité de structurer la politique agricole menée sur les communes par une stratégie partagée. L'élaboration de cette stratégie

communautaire a débuté en 2018. Son objectif est d'assurer la coordination du développement et du rayonnement des productions agricoles typiques du territoire.

PRÉSERVATION ET VALORISATION DU FONCIER AGRICOLE SUR LE TERRITOIRE DE IGP « CITRON DE MENTON »

La Communauté de la Riviera française a postulé à un projet

européen pour une durée de 2 ans, en coopération avec l'Association



CRÉDIT MICHAEL A LESI

L'IGP CITRON DE MENTON REGROUPE 18 PRODUCTEURS LABELLISÉS SUR LE LITTORAL.



CRÉDIT VINCENT JACQUES

L'OLÉICULTURE EST UNE FILIÈRE EMBLÉMATIQUE DU TERRITOIRE DE LA RIVIERA FRANÇAISE.

pour la Promotion du Citron de Menton (APCM), la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) et la Chambre d'agriculture 06.

Durant l'année, une étude foncière a permis de déterminer les terrains à potentiel agrumicole, et de rentrer en contact avec les propriétaires.

Accusé de réception en préfecture
S 0061240600551-20190912-107-2019-DE29
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de dépôt en préfecture : 18/09/2019

MAISON DE JUSTICE & DE DROIT

CRÉÉE EN 2004, LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT EST OUVERTE À TOUS LES CITOYENS. ELLE ASSURE UNE PRÉSENCE JUDICIAIRE DE PROXIMITÉ, CONCOURT À LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, À L'AIDE AUX VICTIMES ET À L'ACCÈS AUX DROITS.

MISSIONS

Placée conjointement sous l'autorité du Président du Tribunal de Grande Instance et du Procureur de la République, la Maison de Justice et du Droit a pour missions de :

- délivrer des informations et des conseils juridiques,
- orienter et/ou aider les usagers à accomplir certaines démarches administratives et juridiques,
- proposer des modes amiables de résolution des litiges pour faire face à la multiplication des conflits de la vie quotidienne.

En 2018, la Maison de Justice et du Droit a reçu 5 681 personnes dont :

- 2 508 au titre de l'accès au droit,
- 154 pour l'aide aux victimes,
- 1 330 au titre des missions judiciaires (suivi pénitentiaire d'insertion et de probation, mesures éducatives et d'insertion, suivi par les organismes de tutelles, médiation familiale et civile).

Les demandes ont principalement relevé du droit civil (droit de la famille et droit du logement, droit de la consommation, droit des successions...). Celles relatives au droit du travail et au droit social ont légèrement augmenté, tandis que celles liées à l'aide aux victimes, au droit fiscal, commercial et au droit des étrangers ont baissé.

Au total, 637 personnes ont bénéficié d'une consultation gratuite au sein de la structure.

PERMANENCES

En l'absence de greffière, la coordonnatrice a assuré seule la gestion de l'établissement, l'accueil téléphonique et physique des usagers (prise de rendez-vous, informations sur les procédures, délivrance de formulaires juridiques...). Au total, elle a apporté une réponse à 3 206 demandes.

Les juristes de l'Association Départementale d'Information sur le Logement ont assuré une permanence hebdomadaire le lundi après-midi ainsi que dans d'autres communes membres (Roquebrune-Cap-Martin, Beausoleil et Sospel). Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

a quant à lui assuré une permanence le lundi matin et le 1^{er} mardi après-midi de chaque mois.

Les notaires ont proposé leurs renseignements et conseils, une fois par mois.

Accusé de réception en préfecture
004-24060654-20150912-1872813-DE
3 Date de transmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019
un avocat spécialisé en droit du

travail était présent tous les 3^{es} vendredis du mois. Les permanences liées à l'activité pénale ont été assurées par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, et la Protection Judiciaire de la Jeunesse et celles liées à l'activité civile ont été prises

en charge par l'Union Départementale des Affaires Familiales, les associations tutélaires ATIAM et APOGE. Le Conciliateur de Justice a reçu 227 personnes et 172 affaires ont fait l'objet d'une audience de conciliation parmi lesquelles 44 ont

abouti à une résolution amiable. En matière d'aide aux victimes, les demandes ont été traitées principalement par le Service d'Aide aux Victimes de l'association Montjoye.

ACTIONS DE PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES

En octobre 2018, la coordonnatrice de la Maison de Justice et du Droit accompagnée de la juriste du Service d'Aide aux Victimes de l'association Montjoye ont

participé à la journée de sensibilisation sur les addictions organisée par le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Cette intervention auprès des collégiens a permis de présenter les risques et les sanctions encourues en cas de conduites addictives.



ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les coûts de fonctionnement de la Maison de la Justice et du Droit sont répartis entre la Communauté de la Riviera française et le Ministère de la Justice aux termes d'une convention signée le 8 octobre 2004.

Outre la mise à disposition des locaux et celle d'un agent, la Communauté de la Riviera française a attribué des subventions au Conseil Départemental d'Accès au Droit (14 000€), au Service d'Aide

aux Victimes de l'Association Montjoye (7 500€) et à l'Agence Départemental d'Information sur le Droit (ADID) (7 500€).
Accusé de réception en préfecture : 006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

MAISON DE LA FORMATION

GÉRÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE, LA MAISON DE LA FORMATION PROPOSE DES SALLES DE RÉUNION ET DES BUREAUX À LA LOCATION À TOUS LES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS DE FORMATION REMPLISSANT UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC.

PRÉSENTATION

La Maison de la Formation, située rue Isola, dispose de 2 bureaux et 4 salles de réunions de 12 à 28 places, dont une salle équipée de 12 ordinateurs.

Les associations ACOPAD, AFCI, COUVEUSE 06, MISSION LOCALE EST 06, REFLETS et UNION REGIONALE LES FRANCAS ont effectué des locations durant l'année. En tant qu'association, elles bénéficient de tarifs réduits.



LA MAISON DE LA FORMATION MET À DISPOSITION DES SALLES POUR LES ASSOCIATIONS.

NOUVELLE TARIFICATION

En avril 2018, le Conseil Communautaire a voté une augmentation des tarifs de location de 5%.

Une remise de 20% est accordée aux organismes de formation qui louent une salle durant un mois complet.

Sur l'année, les locations de salles ont représenté un montant de 31 203,50 €.

N° DE LA SALLE	DESSCRIPTIF DE LA SALLE	ASSOCIATIONS		ORGANISMES DE FORMATION
		TARIF JOURNALIER	FORFAIT AU MOIS	TARIF JOURNALIER
SALLE A	12 PERSONNES	41 €	618 €	103 €
SALLE B	EQUIPÉE DE 12 POSTES INFORMATIQUES	72 €	670 €	124 €
SALLE C	28 PERSONNES ENVIRON	77 €	1 030 €	227 €
SALLE D	18 PERSONNES ENVIRON	46 €	715 €	167 €
BUREAU 1	2 À 3 PERSONNES	12 €	140 €	18 €
BUREAU 2	2 À 3 PERSONNES	12 €	165 €	15 €

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DÉLIVRE UNE OFFRE DE PROXIMITÉ ET ACCOMPAGNE LES USAGERS DANS LEURS DÉMARCHES DE LA VIE QUOTIDIENNE.

PRÉSENTATION

La Maison de Services au Public de Menton est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Elle fonctionne avec la présence de 9 agents.

En dehors de l'accueil du public, ces agents sont en charge, en liaison avec les services préfectoraux, des demandes relatives aux :

- cartes d'identité pour les seuls résidents mentonnais,
- passeports biométriques pour tout français vivant sur le territoire ou à l'étranger,
- accueil pour le compte des différents prestataires signataires de la Convention RSP de 2006, dont notamment la Caisse d'Allocations Familiales.

Un espace numérique équipé d'un ordinateur, d'un scanner et d'une imprimante est mis à la disposition des usagers afin d'effectuer des démarches administratives

en ligne : carte d'immatriculation, permis de conduire, acte de naissance, casier judiciaire ou encore des demandes liées à la Caisse d'Allocations Familiales.

Les agents accompagnent et conseillent les personnes ayant des difficultés avec les outils informatiques.



BILAN 2018

En 2018, la Maison de Services au Public a traité 3 034 demandes de Carte Nationale d'Identité Sécurisée et 2 728 demandes de passeport.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la Maison de Service au Public, la Communauté de la Riviera française a versé une subvention à la Ville de Menton de 80 255,19 €.

Accusé de réception en préfecture
006 240600551 20190912167 2019-0116
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

VALORISATION DU PATRIMOINE

LA VALORISATION DU PATRIMOINE CONCERNE
LES GRANDES THÉMATIQUES CULTURELLES ET
TOURISTIQUES DU TERRITOIRE EN PARTICULIER
LA VIA JULIA AUGUSTA ET LA ROUTE DU
BAROQUE NISSO-LIGURE.

PROJET DE VALORISATION DE LA VIA JULIA AUGUSTA

La Communauté de la Riviera française a relancé le projet de valorisation de la Via Julia Augusta en intégrant une Chargée de Mission, spécialiste de la période Augustéenne, pour travailler sur les recherches autour de la voie. En fin d'année, lors d'une conférence sur le sujet, les projets d'une exposition itinérante et d'une bande-dessinée ont été présentés au public. Afin de faire découvrir

le tracé de la voie antique, une convention est signée avec les éditions du Rocher pour l'édition d'une bande dessinée historique. Près de 3500 exemplaires de ce tome seront remis aux bibliothèques, aux Centres de Documentation et d'Information des écoles du territoire, ainsi qu'aux élèves ayant participés à des projets académiques tout au long de l'année.



ESCAPADE BAROQUE DANS LES ALPES

Dans le cadre d'un projet trans-régional, la Communauté de la Riviera française s'est rapprochée de la Haute-Savoie et des Pays du Mont-Blanc pour valoriser leur histoire commune et les édifices baroques. Piloté par la Fondation Facim, le projet se déroule sur 3 ans autour de 3 axes : **un volet éditorial** afin de mettre en récit ce patrimoine et retravailler les outils de médiation ; **un volet touristique** qui doit permettre de construire une offre commune et proposer des séjours en itinérance ; et enfin **un volet professionnel** pour les acteurs du territoire. Le premier séminaire a été organisé dans les vallées de la

Roya et de la Bévéra durant 2 jours. Il a ainsi permis aux délégations de guide-conférenciers de Savoie

et Haute-Savoie de mieux comprendre l'art baroque dans les Alpes-Maritimes.



COMMUNICATION

PASSER DU « FAIRE » AU « FAIRE SAVOIR » NÉCESSITE POUR LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE DE METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION GLOBALE CENTRÉE SUR 3 OBJECTIFS : AFFIRMER L'EXISTENCE DE L'INTERCOMMUNALITÉ ET SON IDENTITÉ, PROMOUVOIR LES ACTIONS ENGAGÉES ET VALORISER LE TERRITOIRE DANS SA DIVERSITÉ.

REFONTE DU SITE INTERNET

Après plusieurs mois d'élaboration, la 1^{ère} version du nouveau site internet a été mise en ligne au début du mois d'octobre : www.riviera-francaise.fr. Plus moderne, avec une ergonomie destinée à faciliter la navigation des internautes, ce site dispose

d'un design sobre et clair afin de mieux répondre aux attentes des usagers.

De nouvelles fonctionnalités ont été intégrées et les rubriques les plus visitées ont bénéficié d'un

accès rapide. Une carte « Google Maps » a également été mise en place afin de localiser les différents locaux et services. Clarté, interactivité et simplicité ont été les mots d'ordres de la création de ce nouvel outil.

LANCEMENT DU MAGAZINE RIVIERA & MERVEILLES

Le 1^{er} numéro du magazine Riviera & Merveilles est paru en décembre 2018. Edité à 40 000 exemplaires, ce nouveau magazine communautaire se veut le reflet du territoire et des actions menées par l'intercommunalité. Les différentes rubriques présentent les principaux projets et événements, qu'ils soient en cours

ou à venir. Ce numéro a mis à l'honneur la mobilité, la qualité de l'eau, les actions sur le maintien de la biodiversité, l'agriculture locale et la commune de Tende. Il a été distribué dans



LE PREMIER MAGAZINE COMMUNAUTAIRE DE LA RIVIERA FRANÇAISE EST PARU EN DÉCEMBRE.

les boîtes aux lettres de l'ensemble des communes, mis à disposition dans les lieux publics et resté téléchargeable sur le site internet dans la rubrique kiosque.

UNE PRÉSENCE ACCRUE DANS LES MÉDIAS

Dans un souci continu de transparence et d'information vis-à-vis des habitants et usagers, la Communauté de la Riviera française s'est engagée à rendre compte au maximum des actions menées par les différents services.

assurer une promotion constante du territoire et des élus communautaires qui la portent.

Ainsi, plus de 230 "retours" ont été comptabilisés uniquement dans la presse quotidienne régionale.

L'action intercommunale a besoin d'être incarnée et relatée, notamment dans la presse locale, pour

NICE-MATIN, QUOTIDIEN LOCAL RELAYE LES ACTIONS ET PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE.



Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE

LA COMMUNAUTÉ DE LA RIVIERA FRANÇAISE S'EST ENGAGÉE DANS UNE REFORTE COMPLÈTE DE SES SYSTÈMES D'INFORMATION, À LA FAVEUR DE LA CRÉATION D'UNE DIRECTION DU NUMÉRIQUE ET DE LA MUTUALISATION DE SON INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE AVEC LA VILLE-CENTRE.

UNE DIRECTION NUMÉRIQUE MUTUALISÉE

En mai 2018, la Communauté de la Riviera française a voté la création d'une Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) mutualisée avec la ville de Menton. Ceci afin de développer le numérique au sein de la collectivité en s'appuyant sur l'expertise du principal service informatique

communal. Deux objectifs ont été fixés sur les 3 ans à venir :

- coordonner les politiques d'investissements dans les matériels, les outils bureautiques généralistes et les logiciels professionnels,
- déployer un centre d'ingénierie numérique cohérent à l'échelle du territoire et de ses communes

membres.

Cette année, le premier objectif a été atteint, et le second également pour la Communauté de la Riviera Française en tant qu'entité propre. La période 2019-2020 visera à l'accomplissement de la dernière phase pour les communes membres.

UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

UN ÉCOSYSTÈME INFORMATIQUE PROFESSIONNALISÉ

La refonte complète de l'infrastructure informatique a été effectuée en fin d'année. Tous les postes de travail ont été mis à niveau, avec les logiciels bureautiques adéquats, les serveurs remplacés et, surtout, une boucle locale privée en fibre

optique reliant les locaux de la rue Villarey et ceux de la rue Isola, pour permettre un travail optimal des agents en très haut débit.

La messagerie électronique a également été migrée vers un serveur Exchange, plus fiable que

la précédente solution afin de satisfaire aux exigences en matière de sécurité, de conservation et d'archivage des données dans le respect des normes informatiques professionnelles.

UNE GESTION DU PARC ET DES PROCÉDURES REVUES

La mutualisation partielle de deux techniciens informatiques a permis

d'assurer une gestion du parc informatique en pleine autonomie.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception en préfecture : 18/09/2019
Qualité de l'accusé de réception : 100%
des serveurs, de l'installation ou de

la réparation d'équipements, ainsi que de travaux de câblages, ou bien de l'assistance logicielle et la préparation des salles de réunion, tout est désormais assuré en interne.

Cette réorganisation s'est également appliquée aux procédures administratives : la cinquantaine de marchés ou de contrats en cours ont été repris intégralement par la direction mu-

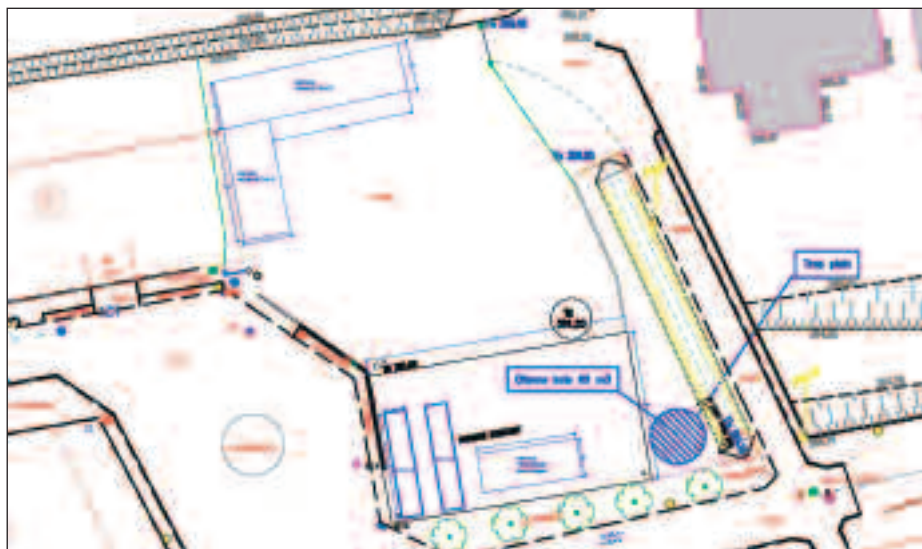
tualisée ; le circuit de commande publique et celui de facturation ont été revus pour respecter les règles générales et internes.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Hormis la gestion de plusieurs bases de données, l'année 2018 a posé les prémices des relations avec le nouveau service de l'Eau et Assainissement.

Avec ce transfert, le SIG de la ville de Menton basé sur les technologies ESRI a été transmis à l'intercommunalité.

Ceci a permis de préparer le contrat et de créer un nouveau portail Web à partir de la mise à jour des outils transférés de Menton et de louer un hébergement pour les nouveaux serveurs SIG. L'installation du portail proprement dite a eu lieu fin décembre 2018. Les paramétrages et l'intégration des données se feront au cours de l'année 2019.



MODULE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE - RÉGIE CARF À SOSPEL
PROJET DE CRÉATION DE LOCAUX ADMINISTRATIFS SUR LA ZONE D'ACTIVITÉ
SCHEMA D'IMPLANTATION DES MODULES ET CONTAINERS

DÉMATÉRIALISATION ET NUMÉRIQUE

DES INNOVATIONS LOGICIELLES POUR LA DÉMATÉRIALISATION, ET AU-DELÀ

Des projets de dématérialisation jusqu'ici demeurés en phase d'étude ont été menés à bien : les outils autour des Finances et de la Commande Publique ont été révisés, ou migrés sur des serveurs mieux adaptés afin d'améliorer le travail des agents, voire d'anticiper la décentralisation prochaine dans les services. Un logiciel de déma-

térialisation des convocations aux assemblées a été acquis et paramétré en interne et des tablettes tactiles ont été déployées pour supprimer le recours au papier. Une dématérialisation conduite également au profit des sites distants qui n'existaient pas jusqu'alors. Ces réalisations en rejoignent d'autres au-delà de la déma-

térialisation, avec le même souci d'optimisation des moyens de travail pour les agents : SIG mutualisé, révision du logiciel de courrier, nouvelle gestion centralisée du parc de photocopieurs, ... Cet objectif sera poursuivi en 2019 avec la dématérialisation des paiements pour les régies.

UN CENTRE DE RESSOURCES AUTOUR DU NUMÉRIQUE

Cet objectif se poursuit pour faire de la Communauté de la Riviera française, un centre de ressources autour du numérique. D'ores et déjà, la DSIN a participé à divers projets des services en lien avec un volet Numérique (Exposition Via Julia, Smart Destination, nouveau

portail de l'Office de Tourisme Communautaire, ...) ainsi qu'à des chantiers d'envergure (centre de télétravail, centre d'archivage mutualisé, futur datacenter intercommunal, ...). Elle a également assisté les services dans l'innovation numérique par :

- des visites virtuelles, objets connectés, impression 3D, ...),
- la rédaction de contrats (Transports, Déchets, bornes, ...),
- des questions autour des technologies numériques 4G, 5G,

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

COMMANDE PUBLIQUE

EN 2018, LA RIVIERA FRANÇAISE A CONCLU
25 MARCHÉS DE SERVICES.

DATE	OBJET	ATTRIBUTAIRE
06/04/2018	MARCHÉ 2018/01 : FOURNITURE ET LIVRAISON DE PALISSADE CACHE-CONTENEURS	SODILOR SAS
15/03/2018	MARCHÉ 2018/02 : ASSISTANCE POUR LA CONDUITE JURIDIQUE D'UNE PROCÉDURE DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC SUITE À LA DÉCLARATION SANS SUITE DU MARCHÉ 2017/06	GROUPEMENT ALTRANS CONSEIL SARL/ CABINET ADVEN, AVOCATS, ALTRANS CONSEIL SARL MANDATAIRE
24/05/2018	MARCHÉ 2018/03 : COLLECTE DES DÉCHETS DES PLANS D'EAU DU LITTORAL	MARINOV
07/09/2018	MARCHÉ 2018/12 : FOURNITURE, POSE, ENTRETIEN DE POTEAUX D'ARRÊTS ET TRAÇAGE AU SOL SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN DE L'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE LOT 1 - FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION DE MOBILIER D'INFORMATION	PISONI PUBLICITE SAS
02/04/2018	MARCHÉ 2018/04 - AC-2013/19-33 : « CONCEPTION GRAPHIQUE DE DIFFÉRENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CARF » LOT 1 : CRÉATION GRAPHIQUE DE VISUELS POUR « LE COURRIER DU PARLEMENT » LOT 2 : CRÉATION GRAPHIQUE D'UN VISUEL POUR « ALLÔ ENCOMBRANTS »	STUDIO MCB
20/02/2018	MARCHÉ 2018/05 : CONCEPTION ET RÉALISATION DE LA POURSUITE D'UN DISPOSITIF D'OUVRAGE(S) DE PROTECTION DU LITTORAL CONTRE LA MER SUR LE SECTEUR DE LA BAIE DU SOLEIL AINSI QUE DE LA REPRISE ET LE RÉAMÉNAGEMENT DES OUVRAGES EXISTANTS SUR CE SECTEUR AINSI QUE CELUI DES SABLETTES	GROUPEMENT ARTELIA EAU & ENVIRONNEMENT / ARTELIA VILLE ET TRANSPORT MANDATAIRE ARTELIA EAU & ENVIRONNEMENT
24/04/2018	MARCHÉ 2018/06 : ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX	NALDEO
28/03/2018	MARCHÉ 2018/07 - AC-2013/19-34 : « IMPRESSION ET FOURNITURE CHEMISES COMMUNAUTAIRES ET ENVELOPPES ENTÊTE CARF »	SARL SNED- EDITIONS CEF
12/03/2018	MARCHÉ 2018/08 - AC-2013/19-35 : « IMPRESSION ET FOURNITURE DE CAHIERS DE BROUILLONS ET D'AFFICHES »	SARL SNED- EDITIONS CEF
26/03/2018	MARCHÉ 2018/09- AC-2013/19-36 : « CONCEPTION GRAPHIQUE DE VISUELS »	STUDIO MCB
29/03/2018	MARCHÉ 2018/10- AC-2013/19-37 : « IMPRESSION ET FOURNITURE DE DIVERS SUPPORTS DE COMMUNICATION »	Accusé de réception en préfecture 006-240600551-20190912_167-2019-DE Date de télétransmission : 18/09/2019 Date de réception en préfecture : 18/09/2019 SARL SNED- EDITIONS CEF

07/09/2018	MARCHÉ 2018/12 : FOURNITURE, POSE, ENTRETIEN DE POTEAUX D'ARRÊTS ET TRAÇAGE AU SOL SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN DE L'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE LOT 1 - FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION DE MOBILIER D'INFORMATION	PISONI PUBLICITE SAS
07/09/2018	MARCHÉ 2018/12 : FOURNITURE, POSE, ENTRETIEN DE POTEAUX D'ARRÊTS ET TRAÇAGE AU SOL SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN DE L'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE LOT 2 - MARQUAGE AU SOL, EFFACEMENT DE MARQUAGE AU SOL	SAS MIDITRACAGE
27/07/2018	MARCHÉ N°2018/15 : AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DU PERTUS LOT 1 : FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER URBAIN	PIC BOIS AZUR SIGNALÉTIQUE
27/07/2018	MARCHÉ N°2018/15 : AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DU PERTUS LOT 2 : AMÉNAGEMENT PAYSAGER	PAYSAGES MÉDITERRANÉENS
24/08/2018	MARCHÉ 2018/16 : DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE	BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES
30/11/2018	MARCHÉ 2018/17 : ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX ET À LA MISE EN ŒUVRE DES FUTURS MODES DE GESTION DANS LE CADRE DES COMPÉTENCES « EAU ET ASSAINISSEMENT » DE LA CARF	GROUPEMENT ARTELIA VILLE ET TRANSPORT SAS/ LLC ET ASSOCIÉS ARTELIA VILLE ET TRANSPORT SAS, MANDATAIRE
30/12/2018	MARCHÉ 2018/23 : RÉSERVOIR DES GRANGES SAINT-PAUL COMMUNE DE MENTON - CONFORTEMENT DE TALUS SOUVIS À DES GLISSEMENTS DE TERRAIN ET ÉROSION	ALTEAM
12/11/2018	MARCHÉ 2018/24 : STABILISATION DU FEEDER MOYENNE CORNICHE QUARTIER DE L'ANNONCIADE COMMUNE DE MENTON	SAS SMBTP
23/08/2018	MARCHÉ 2018/25 : « REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES »	MICHAEL ALESI
31/10/2018	MARCHÉ 2018/30 : MISE À DISPOSITION DE BORNES À TEXTILES USAGÉS, LEUR COLLECTE ET LA VALORISATION DES TEXTILES COLLECTÉS	ASSOCIATION PACOME RECYCLAGE
12/12/2018	MARCHÉ 2018/32 : AMÉNAGEMENT D'UN PLATEAU DE BUREAU DESTINÉ AU SERVICE "EAU ET ASSAINISSEMENT" DE LA CARF LOT 1 « MAÇONNERIE, SECOND ŒUVRE - REVÊTEMENT, PEINTURE »	SILENCE CONFORT SARL
12/12/2018	MARCHÉ 2018/32 : AMÉNAGEMENT D'UN PLATEAU DE BUREAU DESTINÉ AU SERVICE "EAU ET ASSAINISSEMENT" DE LA CARF LOT 3 « CHAUFFAGE - VENTILATION- CLIMATISATION - PLOMBERIE - SANITAIRES »	SAS ACOTHERM CLIMATISATION
12/12/2018	MARCHÉ 2018/32 : AMÉNAGEMENT D'UN PLATEAU DE BUREAU DESTINÉ AU SERVICE "EAU ET ASSAINISSEMENT" DE LA CARF LOT 4 « ELECTRICITÉ COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES »	SARL D2E
19/09/2017	MARCHÉ 2017/22 : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE LA GARE ROUTIÈRE DE MENTON SUITE À LA DÉCLARATION SANS SUITE DU MARCHÉ 2017-20 LOT 2 MÉTALLERIE SERRURERIE	ACCUSÉ DE RÉCEPTION EN PRÉSENCE DE LA MAIRIE DE MENTON 006-240600551-20190912-167-2019-DE Date de télétransmission : 18/09/2019 Date de réception préfecture : 18/09/2019

COMMISSIONS DE LA RIVIERA FRANÇAISE

MEMBRES DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE « SCOT »

VICE-PRÉSIDENT AMÉNAGEMENT ESPACE :
ALBERT FILIPPI

VICE-PRÉSIDENT AMÉNAGEMENT SCOT :
RICHARD CIOCCHETTI

VICE-PRÉSIDENT ESPACES VALLÉENS :
PHILIPPE OUDOT

MEMBRES : DANIEL ALLAVENA, YVES JUHEL, MICHEL LEFEVRE, NICOLAS SPINELLI, RICHARD CIOCCHETTI, ANNICK PILLET, DOMINIQUE LAURENT, PASCALE BAFFIE, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSELLE, LAURENCE FORESTIER, ANGÈLE VERAN, FLORENT REYNAUD, VALÉRIE TOMASINI, ANNE ELISABETH VOGEL, AGNÈS PINELLI, ANTOINE MATTERA, HUGUETTE LAYET, PAUL COLLIER, JEAN-MARIE SCHIAVOLINI, ROBERT ALBERTI, CHRISTIAN PRADIER, STÉPHANE PETRI, BRIGITTE FOURNIER, MAURICETTE BARRIERA, JEAN-LOUIS GIOANNI, CHANTAL NARICE, BRIGITTE FORME DUBAR.

MEMBRES DE LA COMMISSION « APPEL D'OFFRES »

PRÉSIDENT : JEAN-CLAUDE GUIBAL

OU SON REPRÉSENTANT : DANIEL ALBERTI

MEMBRES TITULAIRES : RICHARD CIOCCHETTI, CHRISTIAN TUDES, DOMINIQUE LAURENT, DENISE GELSO, NICOLAS SPINELLI.

MEMBRES SUPPLÉANTS : MARCEL CAMO, JEAN-PIERRE VASSALLO, ALAIN DUCRUET, PHILIPPE OUDOT, BRIGITTE BRES.

MEMBRES DE LA COMMISSION « CADRE DE VIE : EAU, AIR, BRUIT ET FOURRIÈRE POUR ANIMAUX »

VICE-PRÉSIDENTE : BRIGITTE BRES

MEMBRES : MARCEL CAMO, MONIQUE MATHIEU, FADILE BOUFIASSA, ESTHER PAGANI, EDMOND KUCMA, ANNICK PILLET, DOMINIQUE LAURENT, LIONEL GUIDI, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSELLE, DANIELLE GASTALDI, MARIE LOU ALLAVENA, FRANCK PANZA, ELISE FERRARI, ALAIN PORRE, MARIE-PIERRE SPINAZZE, JOSIANE COSTE, ALBERT FILIPPI, MARTINE PISTOLESI, ANNE-MARIE CURTI, DANIEL ALBERTI, CHRISTIAN PRADIER, MAURICETTE BARRIERA, ANNE RICHARD, CHRISTINE BALLESTRA, CHANTAL NARICE, CLAUDE MORIZOT.

MEMBRES DE LA COMMISSION « CLECT »

PRÉSIDENT : JEAN-PIERRE VASSALLO

VICE-PRÉSIDENTE : DENISE GELSO

MEMBRES : NICOLAS AMORETTI, SANDRINE FREIXES, ALAIN DUCRUET, NICOLAS SPINELLI, EDMOND KUCMA, JEAN-PAUL ZANIN, DOMINIQUE LAURENT, OLIVIA DONADIO, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSELLE, ANDRÉ IPERT, GILBERT COTTALORDA, DANIEL VAISSIERE, ROLAND LARBRE, PAUL COUFFET, ANTOINE MATTERA, ALBERT FILIPPI, PAUL COLLIER, ELVIO TOMASSOLI, DANIEL ALBERTI, BRIGITTE BRES, MAURICETTE BARRIERA, MARION MONTANDON, GIACOMINA LOCALI.

Onusé de géographie en présence S
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Titre de géographie en présence S
Date de géographie en présence S
Date de réception préfecture : 18/09/2019

MEMBRES DE LA COMMISSION « COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE »

VICE-PRÉSIDENT : JEAN-PIERRE VASSALLO
MEMBRES : SANDRINE FREIXES, FRANÇOISE MEFFRE, FADILE BOUFIASSA, JEAN-JACQUES GUITARD, NICOLAS SPINELLI, EDMOND KUCMA, ANNICK PILLET, DOMINIQUE LAURENT, JEAN-LOUIS GALLO, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSELLE, MARIO AMERIO, LAURENCE FORESTIER, MORGAN MILANO, ARLETTE PASTOR, VÉRONIQUE JULIEN LOSORGIO, HERVÉ DELLERBA, ANTOINE MATTERA, RODOLPHE GARRAFFO, ELVIO TOMASSOLI, JEAN-MARIE SCHIAVOLINI, ROBERT ALBERTI, ANGE FRACASSI, DOMINIQUE AIPERTO, BRIGITTE FOURNIER, JEAN-MARC BOISSE, GEORGES TRESSOLS, JEAN-BERNARD LANCIOLI, CHANTAL NARICE, BRIGITTE FORME DUBAR.

MEMBRES DE LA COMMISSION « DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS »

**PRÉSIDENT DE LA CARF
OU SON REPRÉSENTANT :** DANIEL ALBERTI
MEMBRES TITULAIRES : RICHARD CIOCCHETTI,
CHRISTIAN TUDES, DOMINIQUE LAURENT,
DENISE GELSO, NICOLAS SPINELLI
MEMBRES SUPPLÉANTS : MARCEL CAMO,
JEAN-PIERRE VASSALLO, ALAIN DUCRUET,
PHILIPPE OUDOT, BRIGITTE BRES.

MEMBRES DE LA COMMISSION « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »

VICE-PRÉSIDENT : PATRICK CESARI
MEMBRES : NICOLAS AMORETTI, YVES JUHEL,
ALAIN DUCRUET, NICOLAS SPINELLI, RICHARD CIOCCHETTI, PATRICIA LORENZI, DOMINIQUE LAURENT, CHRISTOPHE BRUNENGO, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSELLE, LAURENCE FORESTIER, RENÉE GIORDANO, SÉBASTIEN

VASSALLO, JEAN-CHARLES QUERCIA, ROLAND LARBRE, GILBERT STASIO, HERVÉ DELLERBA, ANTOINE MATTERA, RODOLPHE GARRAFFO, ANNIE ALBIN, JEAN-MARIE SCHIAVOLINI, ROBERT ALBERTI, JEAN-PIERRE PIOLAT, MAURICETTE BARRIERA, PAUL MAZET, JÉRÔME ROSSO, CHANTAL NARICE, BRIGITTE FORME DUBAR.

MEMBRES DE LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT »

VICE-PRÉSIDENT : GÉRARD SPINELLI
MEMBRES : DANIEL ALLAVENA, MARCEL CAMO, FADILE BOUFIASSA, ESTHER PAGANI, EDMOND KUCMA, PATRICIA LORENZI, DOMINIQUE LAURENT, CATHERINE SOULIE-LEHMANN, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSELLE, GILBERT COTTALORDA, JEAN-MARIE MINOTTO, MORGAN MILANO, FLORENT REYNAUD, PAUL COUFFET, ALAIN PORRE, ANTOINE MATTERA, ALBERT FILIPPI, PASCAL BRUN, NATHALIE SAMSON-MAGUET, DANIEL ALBERTI, MARIE-NOËLLE DEL AMO, JOHAN DETTWILER, MAURICETTE BARRIERA, GEORGES TRESSOLS, CHANTAL NARICE, BRIGITTE FORME DUBAR.

MEMBRES DE LA COMMISSION « ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS »

VICE-PRÉSIDENT : MICHEL ISNARD
MEMBRES : MARTINE CASERIO, JEAN-CLAUDE ALARCON, MARTINE PEREZ, MICHEL LEFEVRE, EDMOND KUCMA, JEAN-PAUL ZANIN, DOMINIQUE LAURENT, ISABELLE OSCHE, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSELLE, MICHEL MASSEGLIA, MICHEL BRAUN, SÉBASTIEN VASSALLO, JEAN-CHARLES QUERCIA, PAUL COUFFET, ARLETTE PASTOR, MAURICETTE BERTHON, ANTOINE MATTERA, PASCAL BRUN, RODOLPHE GARRAFFO, DANIEL ALBERTI, JEAN-PIERRE PIOLAT, JEAN-PAUL PHILIS, CHARLES AMBROSIO, CLAUDE MORIZOT, BRIGITTE FORME DUBAR.

Inclusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de réception préfecture : 18/09/2019

MEMBRES DE LA COMMISSION « FINANCES »

VICE-PRÉSIDENTE : HUGUETTE LAYET

MEMBRES : NICOLAS AMORETTI, CHRISTIAN TUDES, MARTINE PEREZ, NICOLAS SPINELLI, RICHARD CIOCCHETTI, ANNICK PILLET, DOMINIQUE LAURENT, OLIVIA DONADIO, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSELLE, ANDRÉ IPERT, BERNADETTE FORESTIER, JEAN-CHARLES QUERCIA, ROLAND LARBRE, PAUL COUFFET, ANTOINE MATTERA, ALBERT FILIPPI, ERIC ALSTADT, HERVÉ LEONET, DANIEL ALBERTI, BRIGITTE BRESK, CHARLES AMBROSINI, JEAN-PAUL PHILIS, CHRISTINE BALLESTRA, GIACOMINA LOCATELLI, ANTOINE ROSELLO, CHANTAL NARICE.

MEMBRES DE LA COMMISSION « HABITAT »

VICE-PRÉSIDENT : YVES JUHEL

MEMBRES : YVES JUHEL, PATRICIA MARTELLI, ALAIN DUCRUET, MICHEL LEFEVRE, SOLANGE BERNARD, RICHARD CIOCCHETTI, DOMINIQUE LAURENT, HENRIETTE ROYAL-CALCAGNO, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSELLE, SYLVIA GOSSMANN, CHRISTELLE ABIDOS, JEAN-CHARLES QUERCIA, BERNADETTE FORESTIER, ANNE-ELISABETH VOGEL, AGNÈS PINELLI, ANTOINE MATTERA, ALBERT FILIPPI, NATHALIE SAMSON-MAGUET, MARTINE PISTOLESI, DANIEL ALBERTI, ROGER GIOANNI, STÉPHANE PETRI, LOUIS BALLEJOS, PAUL MAZET, JEAN-BERNARD LANCIOLI, CHANTAL NARICE, CLAUDE MORIZOT.

MEMBRES DE LA COMMISSION « PARCS DE STATIONNEMENT ET FOURRIÈRE AUTOMOBILE »

VICE-PRÉSIDENT : JEAN-JACQUES RAFFAELE

MEMBRES : JEAN-CLAUDE ALARCON, DANIEL ALLAVENA, ALAIN DUCRUET, NICOLAS SPINELLI, EDMOND KUCMA, JEAN-PAUL ZANIN, DOMINIQUE LAURENT, THIERRY GRIMONT, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSELLE, ABID BOUKHADRA, JOSEPH REY, BERNADETTE FORESTIER, PHILIPPE BENITA CROVESI, PAUL COUFFET, ROLAND LARBRE, JOSIANE COSTE, ALBERT FILIPPI, HUGUETTE LAYET, ELVIO TOMASSOLI, DANIEL ALBERTI, ANGE FRACASSI, DOMINIQUE AIPERTO, JOHAN DETTWILER, CHARLES AMBROSINI, LUDOVIC RAYBAUD, EDMOND BELTRAMO, CHANTAL NARICE, BRIGITTE FORME DUBAR.

MEMBRES DE LA COMMISSION « PERSONNEL »

VICE-PRÉSIDENT : ANDRÉ IPERT

MEMBRES : GABRIELLE BINEAU, CHRISTIAN TUDES, ALAIN DUCRUET, MARTINE PERREZ, RICHARD CIOCCHETTI, EDMOND KUCMA, DOMINIQUE LAURENT, MARYSE PINEAU, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSELLE, ANDRÉ IPERT, BERNADETTE FORESTIER, NADINE VALENTINI, ROLAND LARBRE, PAUL COUFFET, ANTOINE MATTERA, ALBERT FILIPPI, INGRID VIVIEN, ELVIO TOMASSOLI, DANIEL ALBERTI, BRIGITTE BRESK, MAURICETTE BARRIERA, CHARLES AMBROSINI, GEORGES TRESSOLS, JÉRÔME ROSSO, CHANTAL NARICE, BRIGITTE FORME DUBAR.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019

MEMBRES DE LA COMMISSION « POLITIQUE DE LA VILLE »

VICE-PRÉSIDENT : GUY BONVALLET

MEMBRES : GABRIELLE BINEAU, PATRICIA MARTELLI, LYDIA SCHENARDI, FADILE BOUFIASSA, MICHEL LEFEVRE, SOLANGE BERNARD, PATRICIA LORENZI, DOMINIQUE LAURENT, DOMINIQUE CESARINI, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSSELLE, PIPPO OLIVERI, GISÈLE COTTALORDA, SÉBASTIEN VASSALLO, MORGAN MILANO, VÉRONIQUE JULIEN LOSORGIO, ARLETTE PASTOR, JOSIANE COSTE, ANTOINE MATTERA, ELVIO TOMASSOLI, PASCAL BRUN, DANIEL ALBERTI, BRIGITTE BRESCE, JEAN-MARC BOISSE, MAURICETTE BARRIERA, JÉRÔME ROSSO, CHANTAL NARICE, BRIGITTE FORME DUBAR.

MEMBRES DE LA COMMISSION « REVITALISATION AGRICULTURE IDENTITAIRE »

VICE-PRÉSIDENT : OLIVIER CHANTREAU

MEMBRES : SANDRINE FREIXES, FRANÇOISE MEFFRE, FADILE BOUFIASSA, MICHEL LEFEVRE, SOLANGE BERNARD, ANNICK PILLET, DOMINIQUE LAURENT, FRÉDÉRIC SOFFIOTTI, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSSELLE, GILBERT COTTALORDA, ANGÈLE VERAN, NADINE VALENTINI, PIERRE DOMINIQUE DALMASSO, CYRIL DENTAL, GILBERT STASIO, ANTOINE MATTERA, MAURICE AUTHIER, ANNE-MARIE CURTI, DANIEL ALBERTI, JEAN-PIERRE PIOLAT, JOHAN DETTWILER, MAURICETTE BARRIERA, EDMOND BELTRAMO, JEAN-LOUIS GIOANNI, CHANTAL NARICE, BENOÎT MOSCHETTI.

MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES « SERVICES PUBLICS LOCAUX »

PRÉSIDENT DE LA CARF OU SON REPRÉSENTANT :
DANIEL ALBERTI

MEMBRES TITULAIRES :

YVES JUHEL, EDMOND KUCMA

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS :

MARTINE CHARREYRON, ASSOCIATION
« MENTON SOURIRE », ROLAND LARBRE,
ASSOCIATION « TÉLÉMAQUE PLONGÉE ».

MEMBRES DE LA COMMISSION « TRANSPORT ET ACCESSIBILITÉ »

VICE-PRÉSIDENTE : MARIE-CHRISTINE THOURET

MEMBRES : PATRICIA MARTELLI, SYLVIANE ROYEAU, FADILE BOUFIASSA, JEAN-JACQUES GUITARD, NICOLAS SPINELLI, PATRICIA LORENZI, JEAN-PAUL ZANIN, DOMINIQUE LAURENT, FLORENCE BERTOLOTTI, DENISE GELSO, HÉLÈNE GROUSSELLE, PIPPO OLIVERI, MICHEL BRAUN, FLORENT REYNAUD, NADINE VALENTINI, PAUL COUFFET, ROLAND LARBRE, HERVÉ DELLERBA, ALBERT FILIPPI, NATHALIE SAMSON-MAGUET, INGRID VIVIEN, JEAN-MARIE SCHIAVOLINI, ROBERT ALBERTI, MARIE-NOËLLE DEL AMO, JEAN-PIERRE PIOLAT, JOHAN DETTWILER, MAURICETTE BARRIERA, EDMOND BELTRAMO, JEAN-BERNARD LANCIOLI, CHANTAL NARICE, BRIGITTE FORME DUBAR.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE
16 RUE VILLAREY - 06500 MENTON
TÉL. 04 92 41 80 30
WWW.RIVIERA-FRANCAISE.FR

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20190912-167-2019-DE
Date de télétransmission : 18/09/2019
Date de réception préfecture : 18/09/2019